

UNION AFRICAINE :

**L'Algérie préside la réunion du Conseil des vérificateurs externes demain à Addis-Abeba**

P. 24

CONSEIL CONSTITUTIONNEL :

**Séminaire international à Alger sur «l'exception d'inconstitutionnalité»**

P. 5

4<sup>E</sup> JOUR DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP À LA 4<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE :

## La libération de la justice des contraintes lui a permis d'exercer ses missions en "toute liberté"

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré devant les cadres de la quatrième région militaire à Ouargla que la «libération de la justice» des «contraintes, diktats et pressions», lui a permis d'exercer ses missions «en toute liberté et d'assainir le pays de la corruption». M. Gaïd Salah, qui s'exprimait au 4<sup>e</sup> jour de sa visite à cette Région militaire, estime que parmi les motifs de satisfaction des citoyens, «la libération de la justice de toutes les formes de contraintes, de diktats et de pressions ce qui lui a permis d'exercer ses missions en toute liberté, de couvrir la plaie et d'assainir le pays de la corruption et des prédateurs», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense.

P. 3



**SANTÉ**

**AVC : attention aux variations de la tension artérielle**

P.p 12-13

**FOOTBALL**

LIGUE 1 (29<sup>E</sup> JOURNÉE):

**Le leader accroché, verdict reporté jusqu'à la dernière journée**

P. 21

RÉALISATION DE PARKINGS À ALGER :

**Les entreprises retardataires mises en demeure**

P. 7

**MDN**

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**2 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset**

P. 24

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
 قبة الزواجر (الاسم القديم) للزواجر (الاسم القديم) للزواجر

**جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن ولأحياء التراث الإسلامي**

المسابقة الوطنية التثقيفية لصغار حفظة القرآن الكريم

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن الكريم وتجويدہ وتفسيرہ

قصر المعارض ، فندق السوفيتال  
 من 20 إلى 26 رمضان 1440 هـ  
 الموافق لـ 25 إلى 31 ماي 2019 م

## SÉCURITÉ SOCIALE Journée d'étude et d'information sur l'EN3S

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise aujourd'hui au niveau de l'École supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun, une journée d'étude et d'information consacrée à cette école (EN3S). Cette rencontre sera présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale Tidjani Hassan Haddam.



## Horaire des prières

Jeudi 18 ramadhan 1440

Fajr	03:38
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:59
Isha	21:37



## DEMAIN AU CENTRE COMMERCIAL ARDIS Journée de sensibilisation au profit des femmes enceintes



Une Journée de sensibilisation au profit des femmes enceintes sous le thème «Ma santé est celle de mon bébé», sera organisée demain vendredi 24 mai à partir de 21h au niveau du Centre commercial et de loisirs Ardis (Alger). L'objectif de cette action est de sensibiliser les mamans et leur entourage à supprimer les fausses idées reçues, à corriger les mythes et inculquer les bonnes pratiques quotidiennes.

## FFS Conférence sur «La situation politique du pays et la proposition de sortie de crise»



Le Coordinateur de l'Instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS) Ali Laskri, et le Premier secrétaire du parti Hakim Belahcel, animeront une conférence-débat ce soir à partir de 21h30 à la salle des fêtes communale de Boghni (Tizi-Ouzou) sous le thème : «Situation politique du pays et la proposition de sortie de crise».

## 134E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CIO À LAUSANNE Mustapha Berraf candidat au titre de membre du CIO

La Commission exécutive du Comité international olympique (CIO), a approuvé la proposition de la candidature de M. Mustapha Berraf pour son élection au titre de membre du CIO lors de sa 134e session qui aura lieu du 24 au 26 juin 2019 à Lausanne (Suisse). Il y a lieu de savoir que depuis l'indépendance deux algériens seulement ont eu cette haute distinction sportive internationale, il s'agit de M. Mohamed Zeguini, qui est devenu membre du CIO en 1974 au titre du Comité national olympique d'Algérie et de M. Mustapha Larfaoui qui était membre actif de l'instance olympique internationale de 1998 au 24 mars 2009 au titre des fédérations internationale (actuellement membre honoraire).



## PALAIS DE LA CULTURE Le patrimoine de Tlemcen à l'ère du numérique

Le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, abrite jusqu'au 10 juin, une exposition de photos sur «Le patrimoine de Tlemcen à l'ère du numérique». Le début de l'exposition est prévu demain jeudi 23 mai à partir de 22h.



## Météo

	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	28°	15°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	24°	14°
Tamanrasset	35°	22°

## AÏN ALLAH Spectacle pour enfants

La caravane de loisirs et d'animations lancée à l'occasion du mois de Ramadhan, fera escale ce soir à partir de 23h au niveau du parc El Khroub de Aïn Allah pour une représentation au profit des enfants.



## STARZPLAY Les dix meilleures séries et films pour Ramadan 2019



Une sélection de films arabes les plus récents et de séries d'Anime et d'Hollywood sont disponibles sur votre compte. STARZPLAY, le service pionnier de vidéo sur demande par abonnement (VSDA), accueille le Ramadan 2019 en laissant l'embarras du choix aux téléspectateurs entre les blockbusters de films arabes, les titres d'Anime les plus recherchés mais aussi une sélection de séries d'Hollywood exclusivement diffusées par STARZ. Et à tous ceux qui cherchent à vivre l'expérience de la salle de cinéma de façon plus décontractée à domicile auprès de la famille, STARZPLAY offre une variété sans pareil des films arabes les plus récents et une grande gamme de dessins animés les plus connus. Voici les dix meilleures séries et films diffusés par STARZPLAY ce Ramadan : Welaaneh (2016), Youm Maloush Lazma (2015), Captain Masr (2015), Habbet Caramel (2018), Sou2 Tafahom (2015), My Hero Academia (2018), l'Attaque des Titans (2013), Masameer (2007), The Spanish Princess (2019) et White Princess (2017).

## SALLE IBN KHALDOUN Soirée de musique andalouse

L'interprète de musique andalouse, Lamia Madini, animera un spectacle, demain vendredi 24 mai à partir de 23h au niveau de la salle Ibn Khaldoun.



## BIBLIOTHÈQUE RACHID KOUACH Gala artistique avec Lahbib Nabil

L'artiste Lahbib Nabil animera un gala ce soir à partir de 22h30 au niveau de la bibliothèque Rachid Kouach de Bab El Oued.

## CE SOIR AU TNA Rencontre avec Rabia Djelti

Le théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), organise ce soir à partir de 22h, une rencontre avec la romancière Rabia Djelti.

## COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Soirée artistique

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h30 au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (TIPASA), une soirée artistique animée par Nassim Bour, Mahfoudh Ouhou et Mohamed Alia.



## PROMENADE DES SABLETTES Hamidou et Samir Assimi en concert

Dans le cadre de son programme «Les nuits du Ramadan», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 23h au théâtre de plein air Sid Ali Kouiret de la Promenade des Sablettes, un concert animé par Hamidou et Samir Assimi.

## CARREFOUR DES ARTISTES Qaâda Chaâbi

Les nuits du chaâbi se poursuivent au Carrefour des artistes (Tahtahat El Fananine, Port d'Alger) avec ce soir à partir de 22h30, un récital animé par Réda Laâla.

## ARMÉE

## Gaïd Salah : «La libération de la justice des contraintes lui a permis d'exercer ses missions en "toute liberté"»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré devant les cadres la quatrième région militaire à Ouargla que la «libération de la justice» des «contraintes, diktats et pressions», lui a permis d'exercer ses missions «en toute liberté et d'assainir le pays de la corruption».

M. Gaïd Salah, qui s'exprimait au 4ème jour de sa visite à cette Région militaire, estime que parmi les motifs de satisfaction des citoyens, «la libération de la justice de toutes les formes de contraintes, de diktats et de pressions ce qui lui a permis d'exercer ses missions en toute liberté, de couvrir la plaie et d'assainir le pays de la corruption et des prédateurs», indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense.

Il a relevé que «cependant, les porte-voix et les apôtres de la bande tentent de saborder cette noble démarche par la désinformation de l'opinion publique nationale et prétendent que le jugement des corrupteurs ne constitue pas une priorité», et qu'il y a lieu de «surseoir» à ces mesures, «jusqu'à l'élection d'un nouveau Président de la République qui se chargera de juger ces prédateurs». «L'objectif réel derrière cela est d'essayer par tous les moyens d'entraver cette démarche nationale majeure, afin de permettre aux têtes de la bande et à leurs acolytes de se soustraire et de s'échapper de l'emprise de la justice», ajoute M. Gaïd Salah.

### Nous n'avons aucune ambition politique mis à part servir notre pays

«Pour cela, elle a essayé d'imposer sa présence et ses desseins. Toutefois, les efforts de l'ANP et de son commandement novembriste, étaient aux aguets et ont mis en échec ces complots et conspirations, grâce à la sagesse, la clairvoyance et la perception profonde du déroulement des événements et l'anticipation de leur évolution», a fait observer le général de corps d'Armée.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a réitéré, par la même occasion, «son engagement personnel auquel il ne renoncera jamais, à accompagner le peuple algérien, de manière rationnelle, sincère et franche, dans ses marches pacifiques et mûres, ainsi que les efforts des institutions de l'Etat et de l'appareil de justice».

«A cet égard, je me suis engagé personnellement à maintes reprises, devant Allah et devant la patrie et l'histoire, et c'est là un engagement solennel auquel je ne renoncerais jamais, par respect à la Constitution et aux lois républicaines», a-t-il dit. Le chef d'Etat-major réaffirme que son seul objectif est de servir le Pays «et que tout le



monde sache que nous nous sommes engagés à maintes reprises et en toute clarté que nous n'avons aucune ambition politique mis à part servir notre pays conformément à nos missions constitutionnelles et le voir prospérer et en sécurité. Telle est notre ultime finalité».

### Accomplir la responsabilité avec le sens du devoir envers la patrie et le peuple

Le général de corps d'Armée a affirmé, en outre, qu'«assumer et accomplir la responsabilité quel que soit son niveau et par n'importe quel individu, et de manière honnête, doit être soumise en premier lieu au paramètre de la conscience claire et vive, et du sens du devoir envers la patrie et le peuple». «Nous avons affirmé à maintes reprises que la responsabilité est un poids que ceux qui le portent doivent l'assumer devant Allah, devant leur patrie et eux-mêmes, tout au long de la période de l'accomplissement de leurs missions, conformément aux prérogatives qui leur sont assignées par la loi, et ce, en toute intégrité,

fidélité et loyauté envers le serment», a-t-il souligné. Il a ajouté que «ces prérogatives dont ils ne peuvent en dévier, en aucun cas et se doivent d'œuvrer à exécuter leur devoir, sans négligence ni pressions en veillant à respecter les exigences de la hiérarchie fonctionnelle, et faire aboutir leurs actions de manière convenable et de faire en sorte que leur parcours professionnel soit caractérisé par une bonne performance». Lors du 4ème jour de sa visite à la 4e RM, le général de corps d'Armée a inspecté des unités relevant des Secteurs Militaires de Laghouat et Biskra. A l'entame et après la cérémonie d'accueil au niveau de l'Ecole des Cadets de la Nation à Laghouat, M. Gaïd Salah a suivi, en compagnie du général-major Hacène Alaïmia, Commandant de la 4e RM, un exposé sur cette Ecole présenté par son Commandant. Par la suite, il a tenu une rencontre d'orientation et de sensibilisation avec les Cadets, où il a prononcé une allocution d'orientation, lors de laquelle il a rappelé «l'importance capitale» qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à ces édifices pionniers de formation, qui alimenteront nos Forces Armées par des générations d'élites, imprégnées de nos valeurs nationales et fières des hauts-faits et des gloires de leurs vaillants aïeux, et ce, avant de donner la parole aux Cadets qui ont exprimé leur grande fierté d'appartenir à cet édifice de formation.

A l'Ecole Supérieure des Troupes Spéciales à Biskra, il a suivi un exercice démonstratif exécuté par les élèves de l'Ecole intitulé «un détachement des troupes spéciales lors d'une mission de neutralisation d'un groupe criminel», en utilisant tous les moyens requis pour ce genre d'opérations minutieuses et sensibles.

L'exécution de cet exercice a été marquée par «une haute précision, une célérité d'exécution et un haut sens de professionnalisme, à travers la parfaite maîtrise des armes et des différents arts martiaux».

Ceci confirme manifestement et effectivement le haut niveau atteint en termes de formation et d'instruction dispensées par cette Ecole à ses élèves et stagiaires dans le but d'élever en permanence les aptitudes, les potentiels et la disponibilité des éléments afin d'accomplir les différentes missions, de jour comme de nuit, et dans toutes les conditions et les circonstances.

## DISCOURS DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, GAÏD SALAH: Plusieurs partis politiques expriment leur soutien

Plusieurs partis politiques ont apporté, mardi, leur soutien à la teneur du discours du Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lequel a appelé à l'accélération de l'installation d'une instance indépendante chargée de l'organisation et la surveillance des élections.

Dans ce cadre, le parti du Rassemblement national démocratique (RND) s'est dit convaincu de la «nécessaire organisation de la Présidente afin de sortir de la conjoncture actuelle et entamer une phase de réformes radicales sérieuses».

Le RND a également apporté son soutien à l'appel lancé par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah pour l'accélération de l'installation d'une instance indépendante chargée de l'organisation et la surveillance des élections, et la nécessité, pour les citoyens, de faire montre de vigilance pour mener à bien l'élan populaire et sauvegarder la stabilité du pays et son intégrité territoriale.

Pour sa part, le président du parti Talaie El-Houriyat, Ali Benflis a estimé que l'absence de la date de la tenue de la Présidente (le 4 juillet prochain) dans le discours du Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah allait en droite ligne avec les revendications du peuple algérien, ajoutant que «les élections ne seront valables qu'avec l'association des parties susceptibles de trouver les outils de gestion des élections, notamment l'instance indépendante». Aussi, il a plaidé pour l'ouverture d'un dialogue inclusif auquel prendraient part les composantes de la classe politique ainsi que tous les acteurs autour de l'instance indépendante. Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Ben Younes a dit avoir accueilli «avec satisfaction» la dernière déclaration

de M. Gaïd Salah, un discours que M. Ben Younes a qualifié d'affirmation claire et sans équivoque sur l'engagement de l'institution militaire à sortir de la crise actuelle».

Aussi, le MPA a réitéré son attachement à la solution politique dans le cadre de la Constitution qui permet «d'éviter au pays de graves conséquences hypothéquant son avenir», et ce, ajoute le parti, à travers l'organisation d'une Présidente en comptant sur des mécanismes indépendants et transparents car étant «la meilleure solution démocratique pour sortir de la crise et qui permettrait l'installation d'un système politique légitime qui adviendra via des urnes transparentes».

Dans le même contexte, le président du parti Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a réitéré le rejet de sa formation politique du vide constitutionnel, réaffirmant à ce propos, l'importance de répondre aux revendications du Hirak, «en recherchant des solutions politiques qui ne sortent pas du cadre constitutionnel».

Il a également précisé que «l'organisation d'une élection transparente et intégrée se fera à travers la poursuite de l'accompagnement par l'Armée du Hirak et garantir l'intégrité du scrutin, la mise sur pied d'une commission nationale indépendante chargée de la supervision, de l'organisation et de surveillance de l'élection et de la proclamation des résultats», avec la consécration d'«un véritable dialogue inclusif».

Néanmoins, M. Bengrina a exprimé sa conviction quant au nécessaire report de l'Élection du 4 juillet «pour une courte période, sans pour autant tomber dans le vide constitutionnel, et ce, sur la base d'éventuelles jurisprudences constitutionnelles». De son côté, le président du parti du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), Mohcine Belabbès

estime qu'il est nécessaire de «passer par une période de transition à même de mettre en place des mécanismes, dont l'instance indépendante d'organisation et non de surveillance des scrutins», des mécanismes, a-t-il dit, garantissant des élections réellement transparentes et libres et une alternance démocratique au pouvoir.

Le président du RCD a souligné, dans le même cadre, que le «changement des positions a fait perdre à la Nation beaucoup de temps», ajoutant à ce propos qu'«En réalité personne n'a entravé la solution constitutionnaliste, elle n'est tout simplement pas une solution mais un problème».

Le parti du Front de Libération nationale (FLN) avait réaffirmé, lundi dernier, «son plein soutien à la position nationale et souveraine de l'Armée nationale populaire dans le traitement de la crise politique que traverse le pays et salue la détermination du Commandement de l'armée, sa sagesse, sa clairvoyance et son engagement à accompagner et répondre aux revendications légitimes du peuple dans la paix et la sérénité» ainsi que la préservation des institutions constitutionnelles de l'Etat algérien. Le parti a affirmé que les solutions susceptibles de trouver des issues sûres à la crise «sont celles puisées de la Constitution et inspirées de l'interprétation de certaines de ses dispositions, étant capables de répondre aux revendications légitimes du peuple et de sortir de la situation que traverse le pays dans des conditions adéquates».

Les propositions conjoncturelles et les initiatives creuses notamment celles qui visent à aboutir à un vide constitutionnel «ne sont pas susceptibles de réaliser les aspirations du peuple», a-t-on indiqué.

Dans le même cadre, le parti Tajamoue Amel El-Jazair (TAJ) qui a salué le discours du Chef d'Etat-major de l'Armée, «a invité l'ensemble du peuple algérien ainsi que

toutes les parties et les forces vives, fidèles à la patrie, à se mobiliser autour de l'institution militaire, exprimant qu'il refuse catégoriquement toute atteinte à l'ANP.

Aussi, TAJ affirme que le travail dans le cadre de la Constitution demeure la meilleure solution pour sortir de la crise politique que traverse le pays et retourner rapidement vers le processus électoral et l'édification des institutions légitimes.

Par ailleurs, le parti a souligné «l'urgence d'aller vers l'ouverture d'un dialogue sérieux et responsable rassembleur de toutes les parties sans exclusion ni distinction aucune, afin d'assurer le climat favorable et les conditions nécessaires à la réussite de la Présidente dans les meilleurs délais».

Pour ce faire, le parti a appelé à procéder dans l'immédiat à la constitution et l'installation de l'instance nationale chargée de l'organisation et de la supervision des élections pour garantir l'intégrité, la crédibilité et la légitimité nécessaires à la réalisation des ambitions et des attentes du peuple algérien», a indiqué la même source.

Le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a appelé, lundi à Ouargla, à l'accélération de l'installation d'une instance indépendante chargée de l'organisation et la surveillance des élections. La tenue de l'élection présidentielle «permettra d'éviter le piège du vide constitutionnel, et ce qu'il implique comme risques et dérapages aux graves conséquences, d'où la nécessité pour l'ensemble des citoyens algériens, jaloux de la réputation de leur pays, de ses intérêts et de sa place dans le concert des Nations, d'adhérer à cette démarche décisive pour l'avenir du pays».

## PATRONAT: Moncef Othmani démissionne de la présidence par intérim du FCE



Le président par intérim du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Moncef Said Othmani, a annoncé sa démission de sa fonction dans une lettre adressée aux membres de cette organisation patronale.

«Après mûre réflexion et conformément à mes principes, valeurs et éducation, je n'ai d'autres choix que de vous présenter ma démission de ma fonction de président par intérim du FCE à compter de ce jour», a déclaré mardi soir M. Othmani dans sa lettre, dont l'APS a obtenu une copie. M. Othmani assurait depuis le 7 avril dernier la présidence par intérim du FCE, après son élection à l'unanimité par le Conseil exécutif du Forum, suite à la démission de l'ancien président de l'organisation, Ali Haddad, le 28 mars dernier. Sa mission principale consistait à l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire pour élire un nouveau président du FCE, fixée pour le 24 juin prochain. (APS) Deux candidats étaient en lice pour le poste de président du FCE : Mohamed Sami Agli et Hassen Khelifati.

«A ma prise de fonction, et contre toute attente, j'ai fait l'objet d'une campagne diffamatoire d'une rare violence par certains vice-présidents aux objectifs inavoués visant à maintenir la main mise sur le FCE comme par le passé», écrit M. Othmani.

«En dépit de ce climat délétère, j'ai tenu à poursuivre ma mission de préparation de l'organisation des élections fixées pour le 24 Juin 2019 dans le strict respect des règles régissant notre organisation en la matière», a-t-il avancé. Suite à la démission du président intérimaire, l'un des candidats en lice, M. Khelifati a annoncé officiellement son retrait de la candidature à la présidence du FCE.

«Après le départ du président par intérim (Othmani), garant du processus électoral, nous ne sommes plus en confiance pour continuer ce processus», a déclaré M. Khelifati à l'APS.

Par ailleurs, il compte, avec le groupe des membres démissionnaires, lancer dès la rentrée sociale prochaine, un nouveau projet d'espace «plus sain» dédié aux chefs d'entreprises.

## Rahmoun Zergoune élu nouveau président par intérim du FCE

M. Rahmoun Zergoune a été élu hier pour assurer l'intérim de la présidence du Forum des chefs d'entreprises (FCE), en remplacement de M. Moncef Othmani, qui avait démissionné la veille de cette fonction, et appris l'APS auprès de cette organisation patronale. Occupant jusque-là le poste de vice-président, M. Rahmoun a été élu par «la majorité» des membres du Conseil exécutif du FCE.

La principale mission confiée à M. Rahmoun consiste à poursuivre le processus d'organisation d'une Assemblée générale, prévue pour le 24 juin prochain, pour élire le futur président du FCE, a précisé la même source. Pour rappel, M. Othmani avait annoncé mardi soir sa démission de la présidence par intérim du FCE, dans une lettre adressée aux membres de l'organisation.

«Après mûre réflexion et conformément à mes principes, valeurs et éducation, je n'ai d'autres choix que de vous présenter ma démission de ma fonction de président par intérim du FCE à compter de ce jour», a-t-il écrit dans sa lettre, dont l'APS a obtenu une copie.

M. Othmani assurait depuis le 7 avril dernier la présidence par intérim du FCE, après son élection à l'unanimité par le Conseil exécutif du Forum, suite à la démission de l'ancien président de l'organisation, Ali Haddad, le 28 mars dernier.

Suite à la démission du président intérimaire, l'un des deux candidats en lice pour la présidence du Forum, M. Khelifati, avait lui aussi annoncé officiellement le retrait de sa candidature.

## PARLEMENT: Des députés du FLN empêchent M. Bouchareb de présider une réunion du bureau de l'APN

Des députés du parti du Front de libération nationale (FLN), dont le groupe parlementaire avait décidé la veille de geler ses activités, ont empêché hier le président de l'Assemblée, Moad Bouchareb de présider une réunion du bureau de l'APN.



Ces députés ont tenté d'envahir le bureau de M. Bouchareb pour lui demander de se retirer de la présidence de l'APN, ce qui a créé une confusion et des altercations devant le bureau du président de l'Assemblée, a-t-on constaté.

Le président du groupe parlementaire Khaled Bouriah a précisé, lors d'un point de presse tenu à l'APN juste après cet incident, que «c'est le FLN qui avait présenté la candidature de Bouchareb à la présidence de l'Assemblée», faisant observer que «les données ont changé aujourd'hui suite aux manifestations populaires qui revendiquent le changement».

«Nous n'avons fait que reproduire l'appel des manifestants et du HIRAK», a encore lancé M. Bouriah, précisant que «Bouchareb s'est obstiné à ne pas partir». M. Bouriah a ajouté qu'«en raison la situation actuelle (due au

gel des activités du groupe parlementaire du FLN), les activités de l'APN demeurent gelées», appelant ainsi M. Bouchareb «à placer l'intérêt général au-dessus des intérêts personnels». Pour rappel, le groupe parlementaire du parti avait lancé hier mardi un appel à M. Bouchareb de se retirer «de son gré» de la présidence de l'Assemblée, «en réponse à la revendication populaire et en application des orientations de la direction politique du parti». Le groupe parlementaire du parti s'était réuni sous la présidence de M. Bouriah pour «examiner la revendication du HIRAK, relative au retrait de M. Bouchareb», appelant ce dernier à «répondre immédiatement à cet appel et à se retirer de son gré de la présidence de l'Assemblée, conformément aux revendications populaires». Il intervient également suite à la

réunion des vice-présidents de l'APN et des présidents des commissions permanentes avec le président de l'Assemblée, tenue le 8 mai dernier ainsi que la réunion jeudi dernier du groupe parlementaire du FLN sous la présidence de son SG, Mohamed Djemiai qui avait invité explicitement le président de l'APN à répondre aux revendications du HIRAK et à démissionner de la présidence de l'Assemblée».

M. Djemiai avait adressé un «appel fraternel» à l'actuel président de la Chambre basse du parlement, lui demandant de «faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et de l'Etat sur tout autre intérêt personnel et de s'engager avec courage à mettre en œuvre les revendications du peuple algérien qui demande le changement du président de l'APN et le reste des symboles du régime».

## «Suspension» des activités de structures du groupe parlementaire du FLN à l'APN jusqu'au retrait de son président

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) a convenu de suspendre «toutes les activités de ses structures» au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), et ce jusqu'au «retrait» de son président, Moad Bouchareb, de son poste, a indiqué mardi un communiqué de ce groupe parlementaire.

«Etant donné l'entêtement du président de l'APN en passant outre les instructions de la direction du parti, il a été convenu de suspendre toutes les activités des structures relevant du groupe parlementaire du FLN à l'APN, et ce jusqu'à ce qu'il se retire de son poste», lit-on dans un communiqué rendu public au terme de la réunion des membres de bureau du groupe parlementaire du parti avec les vice-présidents, les présidents des commissions permanentes et leurs



décideurs, présidée par Khaled Bouriah, président du groupe, et consacrée à l'examen des derniers développements ayant suivi le communiqué rendu public lundi par le groupe parlementaire dans lequel le président de l'APN avait été appelé à l'impératif de se retirer et d'aller dans le sens de ce que revendique le HIRAK, en application des décisions et orientations de la direction politique du parti». Ce groupe parlementaire avait précisé lundi dans un com-

munié que ladite décision intervenait pour «préserver la stabilité et la cohésion, dans le respect des statuts et du règlement intérieur du parti, notamment les articles 11 des statuts du parti et 10 du règlement intérieur, lesquels font obligation aux élus de respecter la direction du parti et de se conformer à ses orientations».

Elle intervient également «suite à la réunion des vice-présidents de l'APN et des président des commissions perma-

nentes avec le président de l'Assemblée, tenue le 8 mai, et à la réunion jeudi du groupe parlementaire du FLN sous la présidence de son SG, Mohamed Djemiai qui a appelé explicitement le président de l'APN à répondre aux revendications du HIRAK et à démissionner de la présidence de l'Assemblée».

Lors d'une rencontre avec les députés du groupe parlementaire du parti à l'APN, le Secrétaire général du FLN avait adressé un appel fraternel à l'actuel président de la chambre basse du Parlement dans lequel il lui demande de «faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et de l'Etat sur tout autre intérêt personnel et de s'engager avec courage à mettre en œuvre les revendications du peuple algérien qui demande le changement du président de l'APN et le reste des symboles du régime».

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL: Séminaire international à Alger sur «l'exception d'inconstitutionnalité»

Le Conseil Constitutionnel a organisé, les 20 et 21 mai à Alger, un séminaire scientifique international sur «l'exception d'inconstitutionnalité: étude de cas», en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a indiqué hier un communiqué du conseil.

Présidant l'ouverture de ce séminaire international, le président du Conseil Constitutionnel, Kamel Fenniche a souligné que «le mécanisme d'exception d'inconstitutionnalité prévu par la récente révision constitutionnelle de 2016 est à même de révolutionner le système des droits de l'Homme et d'opérer un changement radical de la place et du rôle qui incombent au Conseil Constitutionnel, en accordant un nouveau droit au justiciable qui lui permet d'introduire, indirectement, un appel auprès de ce dernier concernant les dispositions législatives qui violent les droits et libertés garanties par la Constitution, outre la participation indirecte à l'actualisation du système législatif pour l'assainir des dispositions non constitutionnelles».

Le mécanisme d'exception d'inconstitutionnalité est une mesure qui permettra au Conseil Constitutionnel, pour la première fois dans l'histoire du système juridique



national, d'assurer un contrôle à distance de la constitutionnalité des lois.

Ce nouveau mécanisme permettra d'introduire des amendements aux textes juridiques qui sont contraires à la Constitution et de les réviser pour leur mise en conformité.

Pour sa part, le représentant par intérim du PNUD résidant à Alger, Edwin Carrie a exprimé «la disponibilité» de ce programme à «poursuivre la coopération avec le Conseil Constitutionnel pour œuvrer à l'ancrage de l'Etat

de droit en Algérie», saluant la tenue de ce séminaire qui réunit les acteurs partenaires à ce mécanisme, étant «une opportunité pour échanger les expériences et les applications internationales relatives à ce sujet».

Ce séminaire, qui concerne essentiellement les membres et cadres du Conseil Constitutionnel, de la Cour Suprême, du conseil d'Etat et de l'Ordre des avocats en tant que partenaires dans l'application du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité

a pour objectif de permettre au Conseil Constitutionnel d'assurer une bonne préparation pour l'application de ce mécanisme, à travers l'étude de cas d'appels d'exception d'inconstitutionnalité présentés par les justiciables, ce qui permet un suivi effectif du processus de son traitement par le juge, en prenant en compte l'impact des mesures du contrôle constitutionnel sur les domaines du code pénal, civil, économique, fiscal et autres, notamment dans le cas du développement de la jurisprudence constitutionnelle concernant les décisions prises pour ce qui est des recours relatifs à l'inconstitutionnalité.

Les travaux de cette rencontre ont porté sur trois principes: l'égalité (particulièrement l'égalité devant la justice et l'égalité des genres), la liberté d'initiative et la pratique des activités économiques ainsi que les droits sociopolitiques (particulièrement la liberté syndicale et le droit de manifester).

## FORÊTS: Activation du plan anti-incendie le 1<sup>er</sup> juin prochain dans la wilaya d'Alger

La Direction des forêts et de la Ceinture verte de la wilaya d'Alger lancera, le 1<sup>er</sup> juin prochain, un plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, et ce dans le cadre de l'activation des mesures de protection des espaces forestiers au titre de la saison estivale 2019, a indiqué mercredi la chargée de communication.

Couvrant la période s'étalant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre prochains, le plan de prévention contre les feux de forêts vise essentiellement à préserver plus de 5.000 hectares de superficies forestières à Alger et à réduire le bilan des pertes enregistrées en 2018, a indiqué à l'APS Mme.

Imane Saidi, soulignant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, en coordination entre la direction des Forêts, la Protection civile et les autres services de la wilaya, en vue de prévenir et de lutter contre les incendies de forêts.

Dans le cadre de la mise en oeuvre

de ce plan (en attendant la promulgation de l'arrêté de wilaya), les autorités ont mobilisé trois (3) colonnes mobiles composées d'agents forestiers de différents grades renforcés par des agents saisonniers, travaillant suivant un programme de permanence 24/24h afin d'assurer la veille, notamment au niveau de la région où se concentrent la majorité des sites forestiers, comme «El Wiam» à Ben Aknoun, «Bouchaoui» et «Bainem».

Ces colonnes ont été dotées de tous les équipements nécessaires pour l'intervention rapide, notamment trois véhicules 4x4 équipés de citernes, dont deux de 11.000 litres et un de 600 litres, ainsi que de matériel de télécommunications, outre trois unités de terrain de la Protection civile positionnées au niveau des points sensibles, en l'occurrence les forêts de Bainem, Bouchaoui et Ben Aknoun. Le plan en question ambitionne de réduire les superficies

ravagées par les feux à travers la mise en place de 5 tours de vigie réparties à travers les forêts de Magtâa Khira, Bainem, Ben Aknoun et la Femme sauvage (Bir Mourad Rais), a ajouté la chargée de communication de la Direction des forêts d'Alger.

Par ailleurs, Mme. Saidi s'est félicitée des résultats des campagnes de sensibilisation organisées, tout au long de l'année en coordination avec les associations, sous le slogan «Mon espace vert 3» en direction des différentes catégories sociales pour la préservation des forêts. Elle a déploré, à ce propos, le manque de civisme chez certains promeneurs dans les forêts, faisant état du ramassage, chaque week-end, de quelque 200 sacs de déchets laissés sur place. La wilaya d'Alger dispose d'une richesse forestière de plus de 5.000 ha répartis sur 113 sites, à l'instar des forêts de «Bouchaoui», de «Bouzaréah», de «Ben Aknoun», de «Bainem» et du «19 juin».

## OUM EL BOUAGHI: Renforcement «dès 2020» de l'AEP dans plusieurs communes

L'approvisionnement en eau potable (AEP) de 25.000 habitants issus de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi sera renforcé «à partir de l'année 2020», apprend-on hier d'un responsable à la direction des ressources en eau (DRE).

L'amélioration de l'alimentation en eau potable de ces communes devra être concrétisée à la faveur de la mise en service de cinq (5) nouveaux forages, a indiqué à l'APS le chef du service mobilisation des ressources en eau de la DRE, Hocine Zeghib, notant que ces ouvrages hydriques, dont la réalisation a été achevée, seront dotés en électricité et raccordés au réseau de distribution. Ces

cinq forages, susceptibles de fournir au total une quantité de 4.500 m<sup>3</sup>/jour, sont implantés dans les mechtas «Sila» (commune de Sigus), «Chouachi» (commune d'Ouled Zouai), ainsi que dans les chefs-lieux des communes de Souk Naâne, El Fedjoudj Boughrara Saoudi et Ouled Gacem, selon la même source.

La mise en exploitation du forage de la commune d'El Fedjoudj Boughrara Saoudi, dont la capacité de pompage est estimée à 30 litres/seconde, permettra de mettre fin à la souffrance des habitants et de remédier aux carences recensées en matière d'approvisionnement en eau potable dans cette collectivité locale, a-t-on indiqué.

## PARTIS: Le MSP appelle à une élection présidentielle dans les 6 mois à venir

Le parti du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a appelé, hier, à la tenue d'une présidentielle libre et transparente, supervisée par une instance nationale indépendante, non pas le 4 juillet, mais durant une période de transition s'étendant sur les six mois à venir.

Dans un communiqué rendu public, à l'issue de la réunion de son bureau exécutif national, le MSP a rappelé sa vision, présentée à plusieurs reprises depuis le début du Hirak, qui affirme que «la Présidentielle constitue une étape cruciale pour instaurer et consolider la démocratie et poursuivre le processus des réformes, à condition d'être libre et transparente, après le remplacement des +B+ rejetés par le peuple (Bensalah, Bedoui, Bouchareb), et d'être organisée par une instance nationale indépendante à une date autre que celle fixée au 4 juillet, durant une période de transition s'étendant sur les 6 mois à venir».

La formation politique a mis en avant «les efforts déployés par la classe politique et la société civile, depuis le début du Hirak, pour la cristallisation de visions et d'alternatives ayant associé respect du cadre constitutionnel et mesures politiques, outre les débats en cours à tous les niveaux pour aboutir à la convergence des vues». Le MSP a rappelé, dans ce cadre, «les efforts considérables et les nombreuses initiatives prises par des partis et des personnalités, individuellement et collectivement, en vue de permettre au pays de sortir de la crise, notamment l'initiative du consensus national, lancée par le parti l'été dernier». Mettant l'accent sur «l'impératif de poursuivre le Hirak populaire pacifique jusqu'à la réalisation des objectifs, et de le protéger contre toute forme de polarisation idéologique et partisane et contre ceux qui sement la division et l'hostilité entre les Algériens», le MSP a appelé à éviter toute procédure ou comportement pouvant créer des tensions lors des différentes marches populaires pacifiques.

Par ailleurs, le MSP s'est félicité de «la campagne de lutte contre la corruption et la préservation de la sécurité, de la stabilité et des institutions du pays», estimant que «seules des institutions légitimes et crédibles, fondées sur la base de la volonté populaire, en cas de réussite de la transition politique escompté par tous, sont à même d'assurer la continuité la durabilité et la justice de cette campagne».

Pour le MSP, «la transition vers une nouvelle Algérie où se concrétise la volonté populaire ne saurait être sans une volonté politique sincère des forces actives et influentes en Algérie, à travers le dialogue, l'entente et la préservation de l'intérêt suprême du pays, de l'unité nationale et de la vision de Novembre 1954».

## JUSTICE: Ajournement du procès de Kamel Chikhi dit «El boucher» au 19 juin

Le juge de l'application des peines près le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, l'ajournement du procès de l'accusé Kamel Chikhi, dit «El boucher» dans l'affaire des conservateurs fonciers, au 19 juin.

L'affaire concerne les documents, livres fonciers et actes de propriété relatifs à la société de «Kamel El boucher». Le prévenu Kamel Chikhi, en détention provisoire, a comparu avec 12 autres accusés devant le tribunal de Sidi M'hamed dans 4 affaires, dont celle du trafic de cocaïne qui «n'est pas encore enrôlée», selon une source judiciaire. L'ex-ministre de la Justice avait indiqué que l'enquête instruite dans l'affaire de saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran avait révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations. L'enquête préliminaire s'est soldée par le déferement de suspects devant la justice pour corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé dans l'affaire de cocaïne, mais dans le cadre d'une autre mission et d'une autre activité (promotion immobilière), a-t-on ajouté.

## ACTIVITÉ TOURISTIQUE : Des procédures pour consacrer la décentralisation de la prise de décision

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a initié une série de procédures à l'effet de consacrer l'opération de décentralisation de l'administration et consistant à conférer au wali territorialement compétent les prérogatives d'octroi des contrats de concession pour l'exploitation des eaux thermales ainsi que la classification des hôtels.

Dans le cadre de ces procédures «le Gouvernement a adopté en date du 12 décembre 2018 un projet attribuant les prérogatives d'octroi des contrats de concession pour l'exploitation des établissements hôteliers, tout type confondu, ainsi que leur classification au wali territorialement compétent», a indiqué un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Le Gouvernement a adopté également en date du 16 janvier 2019, poursuit la même source, «un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 07-69 du 19 février 2007 fixant les conditions et les modalités d'octroi de la concession d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales, en vertu duquel le wali territorialement compétent aura le droit d'accorder la concession d'utilisation des eaux thermales et l'octroi de la licence d'exploitation des établissements thermaux». S'agissant des restaurants touristiques, «le conseil du gouvernement, réuni le 5 décembre 2018, a adopté un projet de décret exécutif définissant et organisant l'activité de restauration touristique qui a attribué au wali territorialement compétent l'opération de classification des restaurants touristiques en vertu d'une décision et sur avis de la commission de wilaya chargée de la classification», conclut le communiqué du ministère.

APS

## PROMOTION DU TOURISME LOCAL Des réductions allant jusqu'à 40% dans les hôtels publics pour la saison estivale

En prévision de la prochaine saison estivale, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a annoncé mardi, l'adoption d'une nouvelle stratégie promotionnelle «diversifiée» qui vise à mettre en avant le potentiel et les prédispositions touristiques dont dispose le pays notamment les sites naturels et historiques afin d'attirer les touristes locaux et promouvoir la destination Algérie. Dans ce cadre, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Abdelkader Benmessaoud, a déclaré que «des conventions seront signées avec les partenaires sociaux et les différentes fédérations pour permettre aux travailleurs affiliés de bénéficier de réductions allant de 40% à 50% au niveau des hôtels publics présents à travers le territoire national». Cette nouvelle stratégie sera également appuyée par un programme d'animation destiné aux familles et aux personnes du troisième âge à travers la requalification des centres nautiques, les centres balnéaires et les centres thermaux. Un effort sera également fait pour la réduction des titres de transport en direction de l'Algérie qui restent relativement chers par rapport à ce qui est pratiqué dans les autres pays. «Nous avons été interpellé par les membres de notre communauté établie à l'étranger pour faire un effort dans ce sens afin de leur permettre de rentrer plus souvent au pays», a indiqué le Directeur général de l'Office nationale du tourisme Rachid Cheloufi. Ainsi des efforts considérables en matière d'investissement, d'aménagement, d'infrastructures et de prix sont consentis pour promouvoir la destination Algérie sur les plans national et international mais cette stratégie ne saurait aboutir sans le soutien et la contribution de tous les citoyens et l'application de tous les opérateurs et organismes intervenant dans le secteur du tourisme.

R. R.

## AÏD EL FITR: Plus de 4000 commerçants et 197 agents de contrôle mobilisés pour la permanence à Alger

Quatre mille cent cinq (4.105) commerçants ont été mobilisés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, et 197 agents de contrôle ont été réquisitionnés pour veiller à l'application effective et au respect de la permanence au niveau de la wilaya d'Alger, a indiqué mercredi un responsable à la direction du Commerce de la wilaya d'Alger.

Lors d'une conférence de presse, organisée au siège de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), en présence de son président Hadj Tahar Boulenouar, M. Dahar Ayachi a fait savoir que le nombre de boulangeries activant au niveau de la wilaya d'Alger s'élevait à 646 boulangeries, dont 475 ont été mobilisées pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr.

Concernant les commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes, 1794 sur un total de 3.501 commerçants ont été réquisitionnés pour assurer la permanence, a-t-il ajouté. Quant aux autres prestations de service, à l'image des restaurants et des cafétérias, la réquisition concernera 1.822



commerces sur un total de 3.500 outre la mobilisation d'un nombre considérable de stations d'essence.

Afin d'assurer la permanence au niveau de la Capitale, 9 laiteries sur un total de 10 et 5 minoteries sur un total de 9 ont été mobilisés pour les deux jours de l'Aïd. M. Dahar a évoqué, à ce propos, la possibilité pour le citoyen de déposer plainte ou de signaler tout dépassement ou non respect du programme de permanence via le numéro vert de la Direction et qui entrainera une intervention immédiate, a-t-il assuré.

Concernant les mesures coercitives, en cas de non respect du programme de permanence, le représentant de la direction du Commerce de la wilaya

d'Alger a fait état d'amende pouvant aller de 30.000 à 100.000 DA, en plus du risque de fermeture pour un mois au minimum, expliquant que cette sanction peut doubler en cas de récidive. De son côté, le représentant de la Fédération nationale des boulangers (FNB) a affirmé que la quantité de pain qui sera produite par les boulangeries concernées par le programme de la permanence pourrait être tripler les jours d'Aïd.

### Baisse des prix des produits de large consommation durant la deuxième quinzaine du Ramadhan

De son côté M. Hadj Tahar Boulenouar a estimé que la moyenne des prix, durant le Ramadhan de cette

année, était inférieure à celle de l'année dernière, soulignant la baisse notable des prix des produits de large consommation au début de la deuxième quinzaine de ce mois par rapport aux deux premières semaines.

Les prix ont baissé de 30 à 40 dinars au kilogramme par rapport à la première semaine, a-t-il indiqué précisant que la mise en place des marchés de proximité provisoires pour ce mois, a contribué à la maîtrise des prix et à garantir l'approvisionnement continu en légumes et fruits.

Par ailleurs, il a expliqué que quelque 400 communes n'ont pas respecté l'instruction de mise en place de marchés de proximité provisoire, ce qui a créé une pression sur les prix. Concernant l'évaluation de la première quinzaine du Ramadhan, M.

M. Boulanouar a fait état de la commercialisation de 500.000 à 600.000 tonnes de fruits et légumes et de près de 50.000 tonnes de viandes.

Pour ce qui est de la permanence des deux jours de l'Aïd, M. Boulanouar a mis en avant l'impératif pour toutes les communes d'afficher, 5 jours avant, les listes des commerçants concernés par la permanence.

## SELON LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (SNTF) Aïd el Fitr : aménagement des horaires des trains de grandes lignes à compter du 30 mai

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a opéré un aménagement sur la circulation de ses trains de Grandes lignes afin de répondre à la demande de sa clientèle à l'occasion des festivités de Aïd El Fitr, a indiqué mercredi la société dans un communiqué. A cet effet, la SNTF a procédé, à partir de jeudi 30 mai et jusqu'à la veille de l'Aïd El Fitr, à un ajout d'un train supplémentaire dans les deux sens de la ligne Alger-Oran avec un renforcement dans la composition des trains de grandes lignes, a précisé la même source. Pour la desserte Alger-Oran sur train ordinaire, les horaires de départ sont programmés respectivement à 06h10 (arrivée à 11h25) et à 12h30 (arrivée à 17h54) à partir de la gare Agha (Alger). Concernant la même desserte sur train Coradia en UM, l'horaire de départ est programmé à 8h (arrivée à 12h). Quant à la ligne Alger-Oran par train de type confort, l'horaire de départ est programmé à 10h (arrivée à 14h09). Pour la ligne Oran-Agha sur train ordinaire, les horaires de départ sont programmés respectivement à 06h10 (arrivée à 11h15) et à 12h30 (arrivée à 18h00). Pour leur part, l'horaire de départ de la même desserte sur train Coradia en UM est programmé à 8h (arrivée à 12h). Pour la desserte Oran-Agha sur train confort, l'horaire de départ est programmé à 10h (arrivée à 14h07). Concernant la ligne Alger-Constantine, disponible seulement sur train confort, le départ est programmé à 9h15 (arrivée à 16h06), tandis que pour la ligne Constantine-Alger, également sur train confort, le départ est fixé à 8h25 (arrivée à 15h18). Par ailleurs, le départ de la desserte Alger-Annaba, sur

train de nuit (couchettes et places assises) est programmé à 21h30 (arrivée à 7h28), tandis que le départ de la ligne Annaba-Alger est également prévu à 21h30 (arrivée à 7h37). Pour la desserte Oran-Béchar (couchettes et places assises), le départ est fixé à 23h30 (arrivée à 8h46), alors que pour la ligne Béchar-Oran, le départ est aussi fixé à 23h (arrivée à 7h48). S'agissant de la ligne Alger-Batna, sur train Coradia, le départ est prévu à 12h30 (arrivée à 19h09), tandis que pour la ligne Batna-Alger, également sur train Coradia, le départ est fixé à 23h15 (arrivée à 06h).

### Un programme spécial pour le premier jour de l'Aïd el Fitr

En outre, la SNTF a informé qu'un programme dédié uniquement pour le premier jour de l'Aïd el Fitr sera appliqué. Ainsi, la desserte Alger-Oran sera disponible sur un train ordinaire (départ 12h30-arrivée 17h54), un train Coradia en ST (départ 15h45-arrivée 19h46) et un train confort (départ 10h-arrivée 14h09). Idem pour la ligne Oran-Agha qui sera disponible sur un train ordinaire (départ 12h30-arrivée 18h00), un train Coradia en ST (départ 15h45-arrivée 19h46) et un train confort (départ 10h-arrivée 14h07).

Le départ de la desserte Alger-Constantine, sur train confort, sera programmé à 9h15 (arrivée à 16h06), tandis que le départ de la ligne Constantine-Alger est prévu à 8h25 (arrivée à 15h18). Le départ de la desserte Alger-Annaba, sur train de nuit (couchettes et places assises) sera programmé à 19h40 (arrivée à 5h28), tandis que le départ de la ligne Annaba-Alger est prévu à 20h20 (arrivée à 6h26).



Pour la desserte Oran-Béchar (couchettes et places assises), le départ est fixé à 19h40 (arrivée à 5h). La même desserte, sur train Coradia sera programmée à 13h40 (arrivée à 9h03). Pour la ligne Béchar-Oran (couchettes et places assises), le départ est fixé à 20h (arrivée à 6h). La même desserte, sur train Coradia sera programmée à 5h40 (arrivée à 13h21).

S'agissant de la ligne Alger-Batna, sur train Coradia, le départ est prévu à 12h30 (arrivée à 19h09), tandis que pour la ligne Batna-Alger, également sur train Coradia, le départ est fixé à 23h15 (arrivée à 06h). La SNTF a, par ailleurs, annoncé que la reprise des horaires habituels de tous les trains de jour et nuit est prévue à partir du deuxième jour de l'Aïd el Fitr. La société a indiqué que le programme des circulations des trains autre que les trains régionaux et de Banlieues, est affiché au niveau de ses gares, mais aussi disponible sur son site web : [www.sntf.dz](http://www.sntf.dz) et l'application sur Play Store SNTF.

## RÉALISATION DE PARKINGS À ALGER: Les entreprises retardataires mises en demeure

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a donné, mercredi, des directives à l'effet de mettre en demeure les entreprises et bureaux d'études en charge de la réalisation des projets de parkings à étages à Alger, et ce en raison du retard accusé et les abondances de chantiers.



Le wali qui effectuait une visite de travail et d'inspection aux différents chantiers de réalisation des parkings à étages à travers trois (03) communes à Alger, a souligné l'impératif «respect des délais de remise et des normes de sécurité», donnant, à cet effet, des instructions au niveau des chantiers de Hydra et d'El Madania «pour prendre des mesures rigoureuses en mettant en demeure les entreprises de réalisation et le bureau d'études eu égard au retard accusé dans la remise des projets». Inspectant l'état des chantiers, le wali a fustigé la négligence marquant ces derniers tant pour la sécurisation des lieux que pour la régularité des travaux. Concernant le parking de Hydra

(Bois des pins) jouissant d'une capacité de 750 véhicules, le même responsable a fait savoir que ce marché a été retiré à l'Entreprise BATIGEC qui n'a pas respecté le cahier des charges tout en attribuant la finalisation du projet à une autre société dans les délais arrêtés. S'agissant du parking de Kouba (800 véhicules), M. Sayouda a écouté les explications du directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouzane, qui a indiqué que le taux des travaux a dépassé les 80% et que la remise de ce projet est prévue fin août prochain. Le wali a salué, dans ce sens, l'avancement des travaux au niveau de ce parking, demandant aux responsables du projet d'engager le bitumage de la route avois-

nant le parking et de l'élargir au profit des conducteurs de véhicules.

M. Sayouda a indiqué, dans ce cadre, que la wilaya d'Alger avait bénéficié de 3 projets de grands parkings, et ce dans l'attente de l'inscription de 5 nouveaux projets qui devraient être financés par la wilaya et les communes.

Par ailleurs, le même responsable a affirmé avoir instruit les présidents d'APC et les services techniques de recenser les assiettes foncières vacantes que recense nombre de communes de la capitale, notamment après les opérations de relogements ou l'effondrements de bâtisses, précisant que ces superficies sont nécessaires pour la réalisation de projets publics importants dont des écoles, des stades de proximité et des espaces verts. Aussi, il a fait savoir que ses services ont engagé une opération d'assainissement des listes d'attribution, supervisée par une commission spécialisée chargée de l'inspection sur le terrain avec l'établissement de procès appuyés par des photos pour ensuite mettre en demeure les bénéficiaires de lots de terrain n'ayant pas exploité ces espaces conformément au cahier des charges.

A ce propos, M. Sayouda a affirmé que ces biens inexploités seront «retirés» de leurs propriétaires soit par le recours à la justice (s'il existe un contrat de concession) ou par un retrait direct (annulation de la décision du wali).

### AGROALIMENTAIRE:

## Création d'un centre de recherche en technologies agroalimentaires (JO)

L'Algérie vient de se doter d'un Centre de recherche en technologies agroalimentaires, chargé notamment de contribuer à l'élaboration des procédés visant la maîtrise et la diversification des propriétés d'usage et la fonctionnalité des produits à l'intention des industries de transformation, selon un décret exécutif publié au journal officiel n 30. «En application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif de 24 novembre 2011 (fixant le statut type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique), il est créé un centre

de recherche dénommé centre de recherche en technologies agroalimentaires», a précisé le décret datant du 29 avril 2019. Cet établissement, placé sous la tutelle du ministre chargé de la recherche scientifique, est chargé de réaliser des programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine des technologies agroalimentaires portant notamment, sur la promotion de la recherche dans les domaines des technologies appliquées au secteur de l'agroalimentaire. Il est aussi chargé de la contribu-

tion à l'élaboration des procédés visant la maîtrise et la diversification des propriétés d'usage et la fonctionnalité des produits à l'intention des industries de transformation. Ce centre est aussi appelé à contribuer à l'élaboration de techniques de transformation et de préservation des produits agroalimentaires alternatives et meilleures pour l'environnement, élaboration de techniques de gestion des ressources, de réduction de la quantité de déchets et de pertes découlant de la détérioration des produits survenant au cours de la production, de

la transformation et de la distribution. La participation au développement et à l'harmonisation de la législation ayant trait à la bioéthique, à la biosécurité et aux normes référentielles en collaboration avec les organismes concernés figurent également parmi les missions de centre de recherche en technologies agroalimentaires. Son siège est fixé au niveau de la wilaya de Béjaïa et peut être transféré en tout autre lieu du territoire national, par décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de la recherche scientifique.

### ENMTV :

## 84 dessertes programmées lors de la saison estivale via le port d'Oran

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENMTV) a programmé 84 dessertes via le port d'Oran et de ses trois lignes maritimes Oran-Alicante, Oran-Marseille et Oran-Barcelone, a-t-on appris mercredi de la directrice régionale de cette entreprise, Amaria Zerouali.

Ainsi, l'ENMTV a programmé au mois de juin huit dessertes en aller et retour sur la ligne Oran-Alicante, quatre sur la ligne Oran-Marseille et une desserte sur la ligne Oran-Barcelone. Au mois de juillet, 13 dessertes sur la ligne Oran-Alicante, 4 à 5 dessertes sur les lignes Oran-Marseille et Oran-Barcelone respectivement. Le

nombre de dessertes sera appelé à la hausse sur la ligne Oran-Alicante au mois d'août, soit à 16 dessertes contre 4 et 5 sur les lignes Oran-Marseille et Oran-Barcelone pour se stabiliser au mois de septembre à 13 dessertes sur la ligne Oran-Alicante et 6 et 4 sur les deux autres lignes.

L'ENMTV d'Oran assure ses voyages sur les trois lignes par trois navires algériens, à savoir «Tariq Ibn Ziad», «Tassili 2» et «Algeria 2», sachant que ces navires peuvent accueillir entre 1.100 et 1.300 passagers et entre 300 et 400 véhicules, a-t-on indiqué.

La ligne maritime «Oran-Barcelone»

prévoit une grande affluence de la communauté algérienne résidant en France et dans certains pays voisins pour gagner du temps et de la distance.

Par ailleurs, la ligne de transport maritime urbaine reliant Oran et Ain Turck reprendra son service au début du mois de juin prochain à l'occasion de la saison estivale où deux bateaux seront réservés pour le transport des estivants à partir du port d'Oran jusqu'à la plage «Les dunes» dans la daïra d'Ain Turck, d'une capacité totale de plus de 600 places, a indiqué Zerouali Amaria.

Les deux navires prendront en charge huit dessertes par jour en aller et retour

de 08H00 à 19H00 et chaque voyage dure 30 minutes sachant que le tarif est fixé à 250 DA pour les adultes et 100 DA pour les enfants et les étudiants. Le renforcement du secteur du transport maritime sur cette ligne maritime urbaine intervient pour la troisième année consécutive pour désengorger le trafic routier sur la corniche oranaise en saison estivale, d'une part, et encourager le tourisme balnéaire devant la grande affluence des visiteurs et estivants de la wilaya et d'autres régions. La ligne maritime urbaine était entrée en service en 2017 avec plus de 6.000 passagers, a ajouté la directrice régionale de l'ENMTV d'Oran.

## ALGÉRIE-AFRIQUE L'accord de siège de la Commission africaine de l'Energie signé à Alger



L'accord de siège de la Commission africaine de l'Energie (AFREC), créée en 2001 et active depuis 2008, a été signé mercredi à Alger, en présence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Beladhane.

L'accord a été signé par Mme Namira Najm, ambassadrice conseillère juridique de l'Union Africaine (UA) et le Directeur général du Protocole au ministère des Affaires Etrangères (MEA), M. Magramane Lounès.

La Commission, dont le siège se trouve à Alger (Hydra), est dirigée par le soudanais Rachid Ali Abdallah, chef exécutif. La création de l'AFREC avait été décidée par la Conférence des ministres africains de l'Energie, organisée par l'OUA en avril 2001 à Alger.

La Convention portant création de cette commission a été adoptée lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA à Lusaka (Zambie) en juillet 2001 avant que la commission ne soit lancée officiellement le 17 février 2008 à Alger, à l'issue d'une conférence des ministres de l'énergie du continent.

La Commission a pour missions l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans de développement de l'énergie sur la base des priorités de développement sous-régional, régional et continental et l'indication des voies et moyens de leur mise en œuvre, lit-on sur son site Web.

Elle se charge également de la Conception, l'élaboration et l'actualisation d'une banque de données continentale dans le domaine de l'énergie, ainsi que de la promotion de la diffusion rapide des informations et de l'échange d'informations entre les Etats membres et les Communautés Economiques Régionales. Elle est, en outre, chargée de l'identification, l'élaboration et le lancement de grands projets énergétiques interafricains de coopération, favorisant une intégration sous-régionale, régionale et continentale, ainsi que le développement des échanges et transits commerciaux de biens et services en énergie entre Etats membres.

Pour se faire, elle veille à la mobilisation de ressources financières afin de fournir aux Etats membres l'assistance nécessaire au développement et à la réalisation de projets énergétiques intégrateurs.

## EL-OUED: Plus de 2,5 milliards DA d'investissements pour améliorer le réseau d'électricité

Un volume d'investissement de 2,5 milliards DA a été consenti par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) d'El-Oued, au cours des six dernières années, pour l'amélioration du réseau de distribution de l'électricité, a-t-on appris mercredi auprès de l'entreprise.

Dans le cadre de l'exécution de ce programme d'urgence amorcé en 2013 et touchant les 30 communes de la wilaya, l'entreprise a installé 470 transformateurs (aériens et terrestres) en plus de la réalisation de 640 km de réseau d'électricité de moyenne et basse tension, a indiqué le chargé de communication de l'entreprise, Habib Meslem.

Pour l'année 2019, une enveloppe de 340 millions DA a été prévue pour la réalisation de huit (8) transformateurs à travers sept (7) communes, en plus de cinq (5) nouveaux départs de lignes de haute tension (30 kilovolts) sur un linéaire de 77 km et de 27 opérations de raccordement entre les départs sur 20 km, et dont les travaux sont à près de 80% d'avancement, a-t-il ajouté.

Ces projets, réalisés ou en cours, viennent, en plus d'améliorer le réseau de distribution et de remédier aux perturbations enregistrés ces dernières années dans certaines zones d'habitation, accompagner aussi le développement des investissements agricoles et industriels dans la wilaya, selon M.Meslem.

Ces investissements ont, en effet, contribué à l'impulsion de la dynamique d'investissement industriel et l'émergence de petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à l'extension des surfaces agricoles irriguées, a-t-il souligné. En prévision de la saison estivale, la Sonelgaz d'El-Oued a mobilisé 19 équipes, se relayant sur 24/24 heures sur les 7 jours de la semaine, pour intervenir en urgence en cas de perturbations sur le réseau, fait savoir également le chargé de communication.

## OUARGLA: Plus de 20 projets dans le domaine de la détente et des loisirs avalisés

Vingt-un (21) projets d'investissement dans le domaine des loisirs et de la détente ont été approuvés par la commission spécialisée de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines.

Fruit de l'investissement privé, ces opérations de développement des activités récréatives et touristiques portent sur la réalisation de nouvelles installations de loisirs et de détente, des parcs et jardins, des villages touristiques et des campings, au niveau des communes de Sidi-Khouiled (Ouargla) et dans la wilaya déléguée de Touggourt, a précisé le DIM, Djamel Eddine Tamentit.

Quatorze (14) promoteurs ont obtenu leurs permis de construire, dont six projets ont été lancés, en attendant l'achèvement des procédures administratives et techniques pour le lancement du reste des opérations. Ces nouveaux projets viennent se greffer à 14 autres projets d'hôtels touristiques privés, classés 3 et 4 étoiles, ayant été avalisés ces deux dernières années au niveau des régions d'Ouargla et Touggourt, dont 10 promoteurs ont entamé la concrétisation de leurs projets, a ajouté le responsable. Les nouveaux projets devront, une fois réalisés, booster l'activité touristique dans la région, satisfaire la demande locale sur ces espaces de détente et de combler le déficit en la matière, notamment en période de vacances scolaires, estime M.Tamentit, en signalant que les autorités locales accordent tout l'intérêt voulu à ce type de projets allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Selon les services de la wilaya, une opération est projetée pour la réhabilitation du parc d'attraction et de loisirs d'Ouargla de 144 hectares situé à l'entrée Ouest de la ville d'Ouargla, qui s'est nettement dégradé ces dernières années.

Pas moins de 128 nouveaux projets d'investissement ont été approuvés en 2018 sur un total de 193 dossiers déposés par des promoteurs privés au niveau de la commission spécialisée de la wilaya chargée de l'investissement, devant générer près de 4.500 emplois, a-t-on indiqué à la DIM.

## CONSTANTINE: Le «parcours du combattant» des candidats au baccalauréat

Dernier virage, ultime réglage et intense bachotage, le tout sur fond d'un bourrage de crâne via d'innombrables séances de cours de soutien extrêmement onéreux, et ce, pour décrocher l'examen du baccalauréat, tant ce «Grand écrit» offre les filières les plus cotées aux plus méritants.

Sur les réseaux sociaux, les devantures de commerce ou via les journaux, les «offres» de cours particuliers foisonnent, avec pour cible privilégiée les élèves de terminale, qu'ils soient passables ou excellents, engagés du coup dans un véritable parcours du combattant.

Les premiers, pour être plus compétitifs et parfaire leur préparation, les seconds pour combler leurs insuffisances et décrocher brillamment le fameux sésame, à tel point que ce recours «viral» aux cours particuliers, est devenu un fait sociétal ordinaire ancré désormais dans les mœurs.

Faisant partie des meilleures élèves de sa classe, Racim, lycéen en terminale mathématiques, prend des cours de soutien pour «colmater les nombreuses brèches accumulées en classe parce que les enseignants restent souvent superficiels dans leurs explications soit par manque de temps ou par calcul obligeant les élèves à se tourner justement vers les cours de soutien», confie-t-il à l'APS.

Approchés près d'une devanture de commerce, des parents raccompagnant leurs enfants pour une énième séance de cours de soutien, ont exprimé, quant à eux, une certaine «perplexité» quant à l'efficacité de ces cours chèrement rémunérés auprès d'enseignants qui sont pourtant censés tout donner en classe.

### «Business», pressions et désertions

De l'avis de Mohamed, retraité de la fonction publique, les cours de soutien constituent un «véritable business du savoir», car les élèves, acculés et désarmés à défaut de bien assimiler leurs leçons au sein de l'établissement, se retrouvent inévitablement dans l'obligation de prendre des cours particuliers, en particulier les futurs bacheliers. Rencontré au niveau du quartier Filali de Constantine, à la sortie d'un local où sa fille de 17 ans prend des cours de soutien en philosophie, ce même citoyen déplore l'attitude de «certains enseignants qui menacent d'exclure les élèves cumulant plus de deux absences consécutives aux cours de soutien, les pressant de cette manière à désertir leur établissement». «Au lycée, ma fille reste sur sa faim surtout concernant les exercices, dès lors les cours de soutien constituent pour elle une nécessité absolue, ce qui l'oblige souvent à faire le choix douloureux de désertir l'établissement pour ne pas être exclue des cours de soutien», a-t-il ajouté, dépité par ce qu'il qualifie de «chantage» de la part



de ces enseignants. Membre du bureau de wilaya et du conseil national du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), Hichem Lemchenek considère, de son côté, que «les enseignants se doivent de finir le programme qui reste en grande partie théorique, or durant les cours de soutien les élèves font beaucoup d'exercices, c'est ce qui les incite à désertir progressivement les établissements scolaires».

Ce syndicaliste met par ailleurs l'accent sur la «responsabilité des parents, des enseignants mais aussi des élèves dans l'exacerbation du phénomène des cours de soutien», devenu selon lui, «un problème sociétal», affirmant qu'il faudrait du «courage politique afin de remettre en vigueur les fiches de synthèse dont l'annulation a encouragé l'absentéisme des élèves dans les établissements scolaires».

Il a aussi regretté le caractère «budgetivore» des cours de soutien pour les parents, essentiellement quand «les enseignants mettent les bouchées doubles en multipliant les séances et en dispensant le programme pédagogique d'un mois en une semaine».

### Révisions spéciales à ...50 000 DA

Habitué à payer 8000 DA pour 4 séances de cours de soutien en sciences naturelles, d'une durée de 3h 30 chacune, Islam, élève de terminale, doit à présent verser 50 000 DA pour des séances «spéciales révision», et ce pour un groupe de plus de 40 élèves, affirme-t-il à l'APS.

«Je ne vais plus au lycée depuis le mois de février dernier, donc je prends des cours dans plusieurs matières et à la fin du mois la facture est vraiment

salée, mais je n'ai pas le choix car c'est un besoin vital de bien maîtriser les leçons afin de réussir mon bac avec une bonne moyenne qui me permettra d'accéder à la filière de mon choix», a-t-il précisé tout en dénonçant l'appétence de certains enseignants.

Pour Youcef Merimeche, chef du service finances et moyens à la direction de l'éducation (DE) de Constantine, «il s'agit avant tout d'une question de conscience», faisant toutefois remarquer qu'il arrive que des enseignants dispensent des cours de soutien «gratuitement» au sein même du lycée, mais cela reste rare.

Selon ce responsable, «les portes des établissements sont toujours ouvertes aux enseignants qui voudraient donner des cours de soutien à leurs élèves en dehors des heures de travail, même le vendredi s'ils le veulent». Qualifiant cette activité parallèle de «commerce illicite», ce même responsable estime que les parents doivent, de leur côté, prendre leur responsabilité et ne pas accepter que leurs enfants recourent à des cours de soutien payants, assurant qu'il faudrait une «réelle volonté politique» pour mettre un terme à cette pratique. Relevant, à cet effet, que «ces enseignants n'ont pas la qualité de commerçant», des responsables de la direction du commerce de Constantine ont précisé à l'APS que «cette activité étant informelle, personne ne peut procéder à un contrôle en l'absence de registre de commerce».

Au titre de la présente année scolaire, 19 022 lycéens passeront les épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Constantine, dont 7 172 candidats libres, selon les services de la direction locale de l'éducation.

## BLIDA: Réception de nouvelles structures pédagogiques lors de la prochaine rentrée universitaire

De nouvelles structures pédagogiques, sportives et de services seront réceptionnées lors de la prochaine rentrée universitaire 2019/2020, au niveau des Universités Saâd Dahleb et Ali Lounici de la wilaya de Blida, a-t-on appris mardi des responsables de ces deux établissements d'enseignement supérieur.

La prochaine rentrée universitaire à Blida va enregistrer un «excédent en places pédagogiques» devant permettre l'accueil «en toute tranquillité» de la totalité les nouveaux étudiants, dont le nombre atteindra 8000», a indiqué le recteur de l'Université Saâd Dahleb, Mohamed Benzina. Selon le responsable, cet établissement comptant quatre facultés (sciences et technologie, énergies renouvelables, médecine et Sciences de la nature et de la vie), et quatre instituts (sciences vétérinaires, aéronautique et études spéciales, génie civil et urbanisme, et mécanique) verra la réception

de 2.000 nouvelles places pédagogiques. A cela s'ajoute l'ouverture programmée d'une nouvelle résidence universitaire d'une capacité d'accueil de 1000 lits, et d'un complexe sportif au profit des étudiants amateurs de disciplines sportives.

M. Benzina a signalé également le lancement «prochain» des travaux de réalisation d'une nouvelle résidence universitaire et des sciences spatiales d'une capacité de 1500 places pédagogiques. Une nouvelle résidence universitaire d'une capacité d'accueil de 6000 lits sera, par ailleurs, réceptionnée à la rentrée universitaire 2019/2020, au niveau de l'Université Ali Lounici d'El Affroune (ouest), ainsi qu'un autre lot de 2000 lits et une bibliothèque centrale. L'Université Ali Lounici compte quatre facultés, des résidences universitaires et des structures sportives.

## ROUTE: Campagne de sensibilisation pour réduire le nombre d'accidents de la circulation durant le Ramadhan

Le Directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Nait El Hocine a mis l'accent sur l'importance d'organiser une campagne de sensibilisation pour réduire le nombre des accidents de la circulation, en hausse durant le mois de Ramadhan, principalement en raison du facteur humain (95%).

Sous le slogan «Ramadhan sans accidents», cette campagne lancée aujourd'hui (jeudi) jusqu'au 29 mai, s'inscrit dans le cadre des efforts du CNPSR visant à réduire le nombre des accidents de la circulation durant le Ramadhan, en raison de la hausse de leur nombre, ainsi que de celui des morts et des blessés, notamment lors de la première quinzaine de ce mois, soit une hausse de 3% par rapport à la même période du Ramadhan 2018, a déclaré à l'APS le DG du CNPSR.

Pour la réussite de cette campagne, ajoute M. Nait El Hocine, un programme riche a été tracé, comprenant des ateliers de dessin pour les enfants scolarisés, outre l'ouverture d'un espace de conduite virtuelle au profit des jeunes usagers de la route, pour leur dispenser des cours pratiques sur le code de la route et les règles d'une bonne conduite et ancrer la culture routière. A travers cette campagne, le CNPSR vise à sensibiliser les usagers de la route et les conducteurs aux dangers de la conduite de nuit où les indicateurs de risques se multiplient à cause de la dynamique caractérisant ce mois, en



raison des nombreux déplacements, a-t-il expliqué. Des spots de sensibilisation sur la conduite seront diffusés durant le mois de Ramadhan sur les ondes des radios locales et dans les différentes chaînes de télévisions, au profit des usagers de la route notamment avant l'iftar et durant la nuit, outre des affiches de sensibilisation et la distribution de supports à cet

effet. Le Centre s'attèle également à intensifier les émissions d'information pour développer la conscience routière chez les usagers de la route en général et les conducteurs en particulier, notamment à travers des actions menées sur le terrain dont la sensibilisation des usagers de la route au niveau de la promenade des Sablettes.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Interpellations et saisies de substances et produits prohibés dans plusieurs wilayas

Des individus ont été interpellés et des substances et produits prohibés ont été saisis dans plusieurs wilayas par les brigades de la Gendarmerie nationale (GN), suite à des perquisitions à domicile, ainsi que lors de barrage routiers, indique mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

Ainsi, dans la wilaya d'Alger, et agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Si-El-Houas ont récupéré un colis contenant 30 kg de kif traité, rejeté par les vagues, à hauteur de la

plage Serkouf, dans la commune d'Aïn-Taya.

A Bejaïa, lors d'un service de police de la sur la RN9 reliant Bejaïa à Sétif, dans la commune de Taskriout, les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Kherrata ont interpellé un individu en possession d'un lot de produits pharmaceutiques sans factures, à bord d'un camion.

A Médéa, les gendarmes de la brigade des Deux-Bassins ont interpellé deux autres individus transportant, à bord de deux camions frigorifiques, 7 quintaux et 98 kg

de viande de volaille, impropre à la consommation A M'sila, un autre individu a été arrêté, alors qu'il transportait 190 quintaux de blé, sans registre de commerce ni factures, à bord d'un camion semi-remorque.

Dans la wilaya de Biskra, deux individus ont été interpellés à bord d'un camion, en possession de 2.715 cartouches de cigarettes étrangères en provenance de la contrebande.

Il en est de même à Tébessa où les gendarmes de la brigade locale ont interpellé un individu

transportant à bord d'un véhicule 450 cartouches de cigarettes étrangères, en provenance de la contrebande.

A Tiaret, les brigades de la Gendarmerie nationale ont interpellé, sur la route reliant Tiaret à Djelfa, un individu transportant, à bord d'un camion, 120 quintaux de farine, sans registre de commerce ni factures.

Enfin, dans la wilaya de Sétif, un individu a été arrêté à son domicile par des brigades de la gendarmerie qui ont saisi 25 quintaux de tabac à chiquer en vrac et un moulin.

## MILA: Protestation des employés UFC contre la gestion administrative du centre

Les employés du centre universitaire de formation continue (UFC) de Mila ont observé mardi un sit-in devant le siège de leur établissement pour protester contre la «gestion de l'administration actuelle».

Le secrétaire de la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens du Centre, Abdelmalek Lahcen, a révélé à l'APS que «sur les trente salariés du centre, plus d'une vingtaine ont participé à cette troisième journée consécutive de protestation pour dénoncer les dépassements et l'abus de pouvoir exercés à leur encontre par la Direction du centre et son premier responsable».

Les protestataires ont dénoncé des décisions de litiges qu'ils ont



qualifié de «partiales», mais aussi, «les menaces subies et les divisions orchestrées par l'administration et le chantage dont ils se disent victimes», a indiqué la même source.

Abdelmalek Lahcen a ajouté que «plusieurs réunions ont été tenues avec le directeur dans le but de convenir d'un mode de gestion garantissant la dignité des employés, mais en vain». Face à cette situation de blocage, les protestataires ont adressé un communiqué détaillé à l'administration centrale de l'UFC. L'administration a, pour sa part, rejeté le contenu de ce document, affirmant «n'avoir relevé jusqu'ici aucun rapport faisant état d'abus de pouvoir ou d'atteinte à la dignité de l'un de ses employés».

L'administration a, dans la foulée, assuré que «le dialogue reste ouvert avec ses employés et que tous leurs droits sont garantis dans le cadre de la législation en vigueur».

## AIN TÉMOUCHENT: Saisie de 70 kg de kif traité (police)



La police de la wilaya d'Ain Temouchent a procédé à la saisie de 70 kg de kif traité et à l'arrestation de 3 suspects, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes.

## NAAMA: Recrutement de 36 spécialistes pour le renforcement des établissements de santé

Le secteur de la santé dans la wilaya de Naama a été renforcé par le recrutement de 36 nouveaux spécialistes, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé et la Population (DSP).

Ces spécialistes sont répartis sur l'établissement hospitalier public (EPH) de Naama (spécialistes), l'EPH «Mohamed Boudiaf» d'Ain Sefra (14) et de Mecheria (9).

Les spécialités concernent la réanimation, les maladies physiologiques, la chirurgie générale, l'ORL, les maladies dermatiques, la médecine légale, la médecine interne, l'épidémiologie, les maladies infectieuses, la chirurgie traumatologique, la chirurgie infantile, la rééducation fonctionnelle et physique et autres.

Les spécialistes, qui rejoindront bientôt leurs postes, contribueront à une meilleure prise en charge des préoccupations des malades de la wilaya et à la lutte contre le déficit enregistré en encadrement médical de certaines spécialités, a-t-on souligné, ajoutant que l'accent a été mis sur certaines spécialités comme la chirurgie pour traiter des cas d'urgence, la radiologie et la gynécologie obstétrique.

La DSP a mis en place un programme d'action en collaboration avec les EPH et EPSP pour les consultations médicales spécialisées au profit des populations de 12 communes de la wilaya, surtout celles éloignées, à travers la mobilisation de caravanes médicales et des examens externes aux polycliniques.

## ORAN: 106 feux déclarés en milieu urbain et forestier en 2 semaines

Les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran ont effectué 106 interventions pour éteindre les incendies dans les zones urbaines et forestières au cours des deux dernières semaines, a-t-on appris mardi auprès de ce corps. Les incendies ont affecté les espaces boisés en broussailles et maquis, a-t-on indiqué, signalant d'autres interventions menées en milieu urbain.

Le dernier incendie a été enregistré lundi au niveau de la forêt «Tarziza», dans la commune de Misserghine (ouest d'Oran), détruisant un hectare de maquis et de broussailles.

Il est question de la mise en œuvre des dispositions préventives contre les incendies en prévision de la saison estivale cette année, en intensifiant les points d'intervention de proximité d'espaces boisés, et en axant les efforts pour circonscrire les feux pouvant atteindre les espaces environnants vu leurs conditions géographiques et climatiques. Par ailleurs, les services de la protection civile ont enregistré, lors de la première moitié du mois de ramadhan, près de 1.159 interventions dans la wilaya.

## PANAMA: Nike accusé d'avoir «copié» illégalement des dessins traditionnels des Indiens Kuna du Panama



Le géant américain Nike a été accusé mardi par des Indiens Kuna du Panama d'avoir «copié» illégalement leurs dessins traditionnels sur un modèle de baskets dont la vente a finalement été annulée par la compagnie.

Le design de ces chaussures de sport -- une édition limitée du modèle Air Force 1 -- s'inspirait des «molas», un art du textile richement coloré, traditionnel du peuple Kuna, selon les avocats de la communauté Les Indiens Kuna ont accusé le géant américain de violation de la propriété intellectuelle et ont réclamé que la vente de ces baskets, qui devaient être mises sur le marché le 6 juin au prix de 100 dollars la paire, soit suspendue.

Nike s'est excusé pour «la représentation inexacte de l'origine de la conception du Nike Air Force 1 Puerto Rico 2019», et a annoncé la suspension de la vente du produit.

Selon le site spécialisé Sneaker News, Nike avait indiqué que le dessin -coloré sur fond noir- était un hommage à Porto Rico et représentait la grenouille Coqui, emblématique de l'île caribéenne, également territoire américain. Les responsables de l'entreprise «doivent reconnaître que le +mola+ qui apparaît sur les baskets vient du peuple Kuna», avait estimé lors d'une conférence de presse à Panama City, le cacique Belisario Lopez. Selon lui, cette affaire n'est pas un cas isolé. «Des milliers de dessins et de savoir-faire traditionnels des peuples autochtones sont piratés par les multinationales». Les Indiens Kuna vivent au Panama et en Colombie, la majorité sur les îles San Blas, sur la côte caribéenne du Panama.

## NORVÈGE: Une algue toxique décime les saumons d'élevage

Des millions de saumons d'élevage sont morts ces derniers jours dans le nord de la Norvège du fait de la prolifération d'une algue toxique qui n'est toujours pas sous contrôle, ont annoncé autorités et professionnels.

Plus de 10.000 tonnes de saumons sont déjà morts depuis la mi-mai dans leurs enclos immergés dans des fjords de Nordland et Troms, selon les dernières estimations de la Direction norvégienne de la pêche publiées mardi. Cela représente plusieurs millions de poissons, chaque saumon pesant à la saison entre 700 grammes et 5,5 kilos, et un manque à gagner de plusieurs centaines de millions de couronnes (dizaines de millions d'euros) pour les aquaculteurs. Les stocks sont décimés par des algues de la famille des haptophytes, un phytoplancton commun dans les eaux norvégiennes mais qui peut, dans certaines conditions, proliférer et asphyxier le poisson dans ses cages. Numéro un mondial du saumon d'élevage avec une production totale de 1,24 million de tonnes en 2017, la Norvège avait déjà connu un tel épisode en 1991.

«La prolifération n'est pas terminée», a noté la Direction de la pêche. Afin de limiter les dégâts, les pisciculteurs sont engagés dans une course contre la montre pour déplacer ou abattre les poissons avant que les algues n'atteignent leurs fermes.

## TECHNOLOGIES: La Poste américaine teste des camions autonomes

La Poste américaine a annoncé mardi qu'elle allait à son tour tester des camions de livraison sans conducteur.

Ce test sur deux semaines, qui se déroule entre Dallas (Texas) et Phoenix (Arizona), entre dans le cadre de «notre travail destiné à utiliser une nouvelle sorte de véhicules qui comprendront des nouvelles technologies pour acheminer diverses sortes de courriers, améliorer la sécurité, améliorer le service, réduire les émissions (polluantes) et permettre des économies», a écrit le US Postal Service (USPS) dans un communiqué. L'USPS collabore sur ce projet avec la start-up californienne TuSimple, qui acheminera des camions postaux entre les deux villes du sud-ouest américain, distantes de 1.600 km. Le trajet dure environ 22 heures.

«C'est enthousiasmant de s'imaginer qu'avant même que beaucoup de gens se déplacent en taxi autonome, leur courrier sera peut-être acheminé par camion autonome», a commenté Xiaodi Hou, président-fondateur de TuSimple.

Comme toujours pendant ce type de tests, une personne sera dans la cabine du camion pour s'assurer que tout va bien, a précisé la start-up.

Si de très nombreuses entreprises technologiques, constructeurs ou



équipementiers automobiles travaillent sur la conduite autonome, vue comme le Graal des transports du futur, il est fort probable que les premiers véhicules autonomes entrent dans le quotidien via des applications professionnelles: livraisons, taxis, flotte d'entreprises etc.

D'autres entreprises testent déjà des camions autonomes, notamment Tesla ou Waymo (Google/Alphabet).

La livraison par camion autonome intéresse d'autant plus les entreprises que les Etats-Unis souffrent d'une grave pénurie de chauffeurs routiers.

Plusieurs compagnies, comme Amazon ou le géant de la livraison FedEx, testent pour leur part des robots-livreurs, pour acheminer les colis sur le dernier kilomètre, jusqu'au client final.

## VICTOIRE DE WIDODO EN INDONÉSIE: Affrontements entre les partisans de l'opposition et la police

Des affrontements entre partisans de l'opposition et la police ont éclaté mercredi matin à Jakarta après l'annonce la veille des résultats officiels de l'élection présidentielle donnant le président sortant Joko Widodo vainqueur, selon des sources médiatiques.

Une vingtaine de manifestants ont été arrêtés, selon la police qui a indiqué vérifier des informations faisant état de la mort par balle d'une personne au cours des affrontements.

«Nous sommes encore en train de vérifier mais je dois réaffirmer que les policiers n'utilisent pas de balles réelles», a affirmé Dedi Prasetyo, le porte-parole de la police.

Des forces anti-émeutes ont eu recours à du gaz lacrymogène pour disperser des manifestants qui



lançaient des pierres et des feux d'artifice en direction de la police. D'autres manifestants ont mis feu à des étals de marchands et plusieurs véhicules ont été incendiés, notent en les médias. Un commandant des forces spéciales a été placé en détention pour avoir tenté de fournir des

armes à des manifestants, avait indiqué précédemment le gouvernement.

Une importante station de train desservant le centre-ville a été fermée et plusieurs axes routiers menant vers la commission électorale (KPU) et l'organe de supervision électorale (Bawaslu) étaient fermés au

trafic routier mercredi. Des centres commerciaux, des entreprises ainsi que des écoles ont également été fermées.

Plus de 30.000 forces de l'ordre avaient été déployées dans la capitale en prévision de la publication des résultats de l'élection très disputée.

La commission électorale indonésienne a proclamé le président sortant Joko Widodo vainqueur de l'élection avec 55,5% des voix, contre 44,5% pour son adversaire, l'ex-général Prabowo Subianto.

Mais ce dernier met en cause depuis le scrutin du 17 avril le comptage des voix et dénonce des fraudes, non confirmées par l'organe de supervision électorale indonésien ou par les observateurs indépendants.

## EUROPE: Démantèlement d'un vaste réseau de crime organisé, 22 suspects arrêtés

Un vaste réseau européen de crime organisé a été démantelé la semaine dernière grâce à une opération conjointe entre plusieurs polices européennes ayant conduit à l'arrestation d'une vingtaine de suspects, a annoncé mercredi Europol.

Ce groupe criminel international, qualifié de «hautement professionnel et dangereux», aurait engrangé environ 680 millions d'euros entre 2017 et 2019, a indiqué l'agence européenne de coopération entre les polices criminelles, basée à La Haye.

«L'opération, baptisée +Icebreaker+ (brise-glace), est la plus

importante de ce type en Europe contre un groupe de crime organisé, qui comprend des ressortissants de Lituanie et d'autres pays européens impliqués dans un trafic à grande échelle de drogues, cigarettes, assassinats et blanchiment d'argent», a déclaré Europol dans un communiqué. Plus de 450 officiers en Pologne, au Royaume-Uni, en Lituanie et en Espagne ont mené des raids simultanés ciblant les membres de l'organisation criminelle entre le 15 et le 16 mai, a précisé l'agence.

Le chef présumé du groupe, un Lituanien, a été arrêté en Espagne,

tandis que 21 autres suspects ont été interpellés au Royaume-Uni, en Pologne, Lituanie et Espagne.

La police, qui a perquisitionné 40 maisons, a saisi des biens d'une valeur de 8 millions d'euros en argent liquide, diamants, or, bijoux et voitures de luxe, selon Europol.

Le groupe criminel avait établi un trafic de drogues et de cigarettes au Royaume-Uni et transférait l'argent en Pologne, avant de le blanchir en Espagne et dans d'autres pays, notamment à travers des investissements dans l'immobilier.

## CHINE: 3 compagnies aériennes réclament des indemnités à Boeing

Les trois principales compagnies aériennes chinoises ont demandé officiellement des indemnités à Boeing pour compenser les frais d'immobilisation au sol et les reports de livraisons de 737 MAX consécutifs à deux catastrophes aériennes, a annoncé mercredi un média d'Etat.

La télévision publique CCTV a indiqué que China Southern, China Eastern et Air China avaient toutes demandé à être dédommées par l'avionneur américain.

«Un responsable d'Air China a confirmé aujourd'hui que la compagnie avait officiellement déposé une demande d'indemnisation auprès de Boeing, en raison des pertes causées par les interdictions de vol et par l'impossibilité (pour Boeing) d'honorer ses livraisons de (737 MAX) à temps», a indiqué CCTV sur les réseaux sociaux.

La télévision a souligné que les deux autres compagnies avaient émis des demandes similaires auprès de l'avionneur américain, mais n'a pas précisé le montant des indemnités demandées.

La Chine avait été le premier pays à ordonner le 11 mars à ses transporteurs de suspendre les vols de 737 MAX, pour des raisons de sécurité après deux drames aériens.

La veille, un appareil de ce modèle, exploité par Ethiopian Airlines, s'était écrasé peu après le décollage d'Addis Abeba, faisant 157 morts. La catastrophe était survenue



un peu plus de cinq mois après l'accident d'un avion de la compagnie indonésienne Lion Air ayant fait 189 morts.

China Eastern, deuxième plus grande compagnie d'Asie après China Eastern, a déclaré que l'immobilisation au sol de ses 14 avions 737 MAX 8 avait «entraîné de lourdes pertes» et que «ces pertes continuent

de s'accroître», selon l'agence Chine nouvelle. Le constructeur aéronautique a reconnu, samedi et pour la première fois, les défauts liés au 737 MAX impliqué dans les deux catastrophes aériennes, admettant avoir révisé le logiciel des simulateurs destinés à reproduire les conditions de vol et avec lesquels sont formés les pilotes.

## CRASH D'ETHIOPIAN AIRLINES: La famille d'un Français porte plainte contre Boeing

La famille d'un français ayant péri dans l'accident d'un 737 MAX 8 d'Ethiopian Airlines qui avait fait 157 morts le 10 mars, a déposé plainte contre le constructeur aéronautique américain Boeing, ont rapporté mardi, des médias locaux.

Selon Franceinfo, la plainte a été déposée par Nadège Dubois-Seex, la femme de la victime. D'après les avocats américains de la plaignante, cités par les médias, la procédure, entamée lundi 20 mai devant le tribunal de district américain de Chicago, soutient que Boeing avait «négligé» de bien former les pilotes aux dangers et aux risques présentés par son nouveau logiciel MCAS (Système d'amélioration des caractéristiques de manœuvrabilité). Le constructeur aéronautique a reconnu, samedi et pour la première fois les défauts liés au 737

MAX impliqué dans les deux catastrophes aériennes, admettant avoir révisé le logiciel des simulateurs destinés à reproduire les conditions de vol et avec lesquels sont formés les pilotes.

Fin mars, une autre famille d'un Rwandais, mort dans l'accident d'Ethiopian Airlines avait déposé plainte à Chicago contre Boeing, avait rapporté des médias citant son avocat. La plainte avait été déposée devant un tribunal de Chicago par le cabinet Podhurst Orsek pour le compte de la famille de Jackson Musoni, un citoyen rwandais de 31 ans, qui faisait partie d'au moins 22 employés de l'ONU à bord du vol 302 d'Ethiopian Airlines.

Selon des médias, de nombreuses plaintes avaient déjà été déposées dans le cadre de cet accident, certaines par le cabinet représentant la famille de Musoni.

## KENYA: 17 étrangers exerçant des activités de jeux illicites expulsés par les autorités

17 étrangers impliqués dans des activités de jeu illicites ont été expulsés mardi par les autorités du Kenya, a rapporté le journal «Daily Nation», citant des sources du ministère de l'Intérieur.

Ces expulsions interviennent un jour seulement après l'avertissement lancé lundi par le ministre kényan de l'Intérieur, Fred Matiang'i, selon lequel son département allait émettre des ordres d'expulsion à l'encontre des étrangers qui ont obtenu des permis de travail mais qui finissent par exercer dans le secteur des jeux et de hasard. «Mon ministère émettra des ordres d'expulsion à l'encontre de tous ces étrangers qui ont demandé un permis de travail pour exercer une activité quelconque mais qui finissent par investir dans le secteur des jeux et de hasard», avait affirmé M. Matiang'i «Nous ne permettrons pas à d'autres personnes de gêner nos jeunes et qui font des affaires illégales au Kenya», a-t-il ajouté, notant qu'environ 90% des



personnes de l'industrie sont des étrangers qui rapatrient ensuite la plupart des revenus dans leur pays d'origine. Le ministre Matiang'i a révélé que les sociétés des jeux de hasard établies dans le pays doivent 26 milliards de shillings (environ 260 millions de dollars) d'impôts au gouvernement. L'industrie kényane des paris a récemment enregistré une

montée en popularité parmi les campagnes de marketing agressives des joueurs. Les recettes brutes du jeu au Kenya s'élevaient à 7 milliards de shillings par mois (1 dollar vaut 100 shilling environ) et à environ 100 milliards de shillings par an, selon l'organisme de réglementation des paris. Un récent rapport de Pricewaterhouse Coopers indique que le chiffre d'affaires annuel de l'industrie des paris sportifs au Kenya s'élève à 20 millions de dollars et devrait atteindre 50 millions de dollars en 2020, à mesure que la demande augmentera.

Le rapport ajoute que le Kenya est le troisième plus important marché du jeu africain après l'Afrique du Sud et le Nigeria en termes de revenus.

Cependant, en termes de participants, le Kenya pourrait être en avance sur ses pairs de la région.

En outre, la montée des paris sportifs au Kenya est alimentée par la pénétration accrue d'Internet et l'utilisation des smartphones.

## SLOVÉNIE: Une publicité pour recruter de nouveaux espions

Les services de renseignement de Slovénie ont fait paraître pour la première fois dans la presse slovène une publicité pour recruter de nouveaux agents afin de rajeunir et moderniser l'agence d'espionnage de ce pays issu de l'ex-Yougoslavie.

Cette annonce s'adresse à «ceux qui sont intéressés par les domaines du renseignement et de la sécurité, qui sont motivés par les défis et prêts à s'adapter aux méthodes de travail spécifiques de l'agence», a précisé l'Agence slovène de renseignement et de sécurité (SOVA) dans une publicité publiée dans le quotidien Delo et d'autres journaux. Les candidats, qui doivent obligatoirement avoir la nationalité slovène, se voient proposer divers postes. Les différentes missions concernent le recueil d'information grâce au traitement de sources secrètes, l'échange de renseignements avec les pays étrangers, et la rédaction d'analyses ou de prévisions. «Nous avons recruté très peu de nouveaux agents au cours des dernières années, et avec le développement rapide des technologies et l'évolution des menaces et des risques relatifs à la sécurité, l'agence doit se renforcer et se renouveler avec un nouveau personnel plus jeune», explique la SOVA dans un communiqué.

L'agence a choisi de recourir à une publicité afin «d'améliorer la transparence et atteindre un public plus large». Des années d'austérité ont rogné le budget de l'agence dont la réputation a été ébranlée en 2015 avec l'éclatement d'un scandale d'écoutes téléphoniques qui a affecté le processus d'arbitrage entre la Slovénie et la Croatie destiné à résoudre un différend frontalier.

## UGANDA/NAUFRAGE DU BATEAU : Le bilan s'élève à 16 morts

Le bilan du dernier naufrage du bateau survenu dans l'ouest de l'Ouganda a augmenté à 16 morts, a déclaré mardi la police locale, notant qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver de survivants. Les équipes de secours ont retrouvé huit corps ces deux derniers jours, ce qui a porté le bilan à 16 morts, a indiqué Julius Hakiza, porte-parole de la police régionale, précisant que les autres corps seraient récupérés au cours de la journée.

Selon la police, 32 personnes ont été sauvées. Dimanche dernier, un bateau surchargé transportant des joueurs et des supporters a chaviré sur le lac Albert alors qu'ils se rendaient à un match de football. Les naufrages sont monnaie courante dans ce pays de l'Afrique de l'est, la rafale et la surcharge du bateau en constituant les causes principales.

## RWANDA: 50 morts et 41 blessés dans des accidents miniers cette année

Cette année au Rwanda, 50 personnes ont été tuées et 41 autres blessées dans des accidents miniers, a annoncé mardi un responsable. Jeannot Ruhunga, secrétaire général du Bureau d'enquête du Rwanda (RIB), a déclaré que les victimes étaient engagées dans des activités minières illégales et qu'une campagne de sensibilisation avait été lancée pour éduquer les citoyens sur les activités humaines qui affectent l'environnement. Lors d'un événement dans le district de Rutsiro, dans l'ouest du pays, M. Ruhunga a appelé la population à ne pas s'engager dans des activités illégales et néfastes pour l'environnement, dont l'exploitation minière, l'abattage d'arbres, l'usage de charbon et l'empiètement de zones humides répertoriées, qui constituent des infractions criminelles. Cet événement fait partie de la campagne de sensibilisation du RIB visant à forger un partenariat avec le public afin d'empêcher ces crimes.

# AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS ET LA TENSION ARTÉRIELLE

Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par accident vasculaire cérébral (AVC).

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmente considérablement les variations de la pression artérielle donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigé par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 322 patients hypertendus qui fréquentaient la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peuvent augmenter le risque de décès préma-



ture de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.

Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : «La pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observent pas précisément leur ordonnance augmentent leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40% ».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu'« il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle ».

L'étude a été publiée dans la revue médicale *Hypertension*.

## HAUSSE DE TENSION : REPÉREZ VITE LES PREMIERS SIGNES

Une tension trop élevée représente des risques pour votre cœur, votre cerveau et vos reins. Nos conseils pour vous aider à repérer les premiers signes d'hypertension.

### Quand s'inquiéter ?

"J'ai mal à la tête, ça doit être ma tension..." Bourdonnements, maux de tête et vertiges peuvent en effet accompagner une hausse de tension, mais ces signes sont finalement très banals. Ne comptez donc pas sur eux. Il est normal que notre tension varie d'un jour à l'autre. Elle peut même fluctuer sur une journée : elle baisse au repos ou en cas de fatigue, augmente sous l'effet de la colère, de la douleur ou de l'excitation... Mais quand elle reste élevée, c'est une autre histoire : le cœur se fatigue prématurément, ce qui entraîne un risque d'insuffisance cardiaque ou rénale. Elle peut aussi provoquer des troubles de la mémoire, des accidents vasculaires cérébraux... D'où l'importance d'un bon dé-

pistage et donc d'une prise régulière de votre pression artérielle.

### Dépistage régulier chez le médecin

Après 40 ans, il est conseillé de faire mesurer votre tension artérielle deux fois par an. Mais cela dépend aussi des facteurs de risque de chacun.

Si vous fumez, si vous êtes en surpoids, les contrôles doivent être plus fréquents. Et si l'un de vos parents, a été traité pour l'hypertension avant 50 ans, un dépistage annuel est recommandé dès 20 ans.

### Quelle est la tension idéale ?

Le seuil à ne pas dépasser pour être à l'abri des complications est de 14/9 (13/8 pour les diabétiques). Votre tension artérielle dépasse 14/9 lors d'une consultation ? Un nouveau contrôle sera nécessaire. Ce n'est que si les chiffres sont élevés au

repos à trois reprises que le médecin vous considérera comme hypertendu. Il vous proposera alors une prise en charge : des conseils d'hygiène de vie plus, éventuellement, un traitement médical.

### Surveillez-la chez vous

En cas de valeur limite ou pour surveiller votre traitement, vous pouvez compléter ce dépistage par des automesures. Prendre sa tension tranquillement chez soi peut d'ailleurs donner des chiffres plus proches de la réalité. Selon votre profil, votre médecin vous indiquera la meilleure fréquence de prises.

À la maison, la limite est de 13,5/8,5. Pour plus de précision, pensez à la règle de 3 : 3 mesures à 5 minutes d'intervalle : 3 fois au repos, matin, midi et soir ; 3 jours de suite. En raison du coût des appareils (de 20 à 200 €) et de leur qualité variable, mieux vaut en emprun-



ter un chez un fournisseur médical ou un pharmacien et le faire valider par son médecin.

### Ma tension est de 12/8, ça veut dire quoi ?

Le premier chiffre correspond à la pression du sang dans les artères quand le cœur se contracte et se vide. Pour le mesurer, le médecin gonfle un brassard qui écrase l'artère et empêche le sang

de circuler. Quand le brassard se dégonfle, un premier jet de sang s'engouffre dans l'artère en faisant un bruit audible au stéthoscope : c'est la pression maximale. L'autre chiffre correspond à la pression du sang lorsque le cœur se relâche et se remplit. Pour le mesurer, le médecin attend de ne plus entendre de bruit dans le stéthoscope. La pression artérielle est alors à son minimum.

## UN PEU DE SPORT SUFFIT À LA FAIRE BAISSER

Le sport est une arme efficace pour éviter l'hypertension et de futurs problèmes cardiovasculaires, selon des chercheurs. Le sport fait partie des gestes simples pour réduire les risques d'hypertension. Cette élévation trop importante de la pression du sang sur les artères est dangereuse pour la santé : risque d'insuffisance cardiaque, d'infarctus et d'accident vasculaire cérébral. Quand on sait que l'hypertension

artérielle constitue la première cause de consultation chez son médecin généraliste, on se dit que ça vaut vraiment le coup de se mettre à l'exercice.

Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'exercice physique diminue les risques d'hypertension. Les chercheurs ont constaté que les sujets présentant des antécédents familiaux d'hypertension baissaient de

34% leurs risques de présenter à leur tour de l'hypertension lorsqu'ils faisaient du sport régulièrement.

Mais quel sport choisir ? Rassurez-vous, on n'est pas obligé de s'imposer un abonnement dans une salle de gym si cela nous donne des boutons. On peut opter pour une formule plus simple et accessible à tous : la marche rapide. 70 minutes quotidiennes de marche rapide suffisent à obtenir des ré-

sultats. La marche rapide est bonne aussi pour le cerveau, elle réduit les risques d'attaque cérébrale.

"Les résultats de cette étude expriment un message très pratique : une quantité modérée et réaliste d'exercice peut apporter un grand nombre de bienfaits, notamment chez les personnes prédisposées à développer un problème d'hypertension en raison de leurs antécédents familiaux", explique Robin P.

Shook, docteur à l'Arnold School of Public Health (Université de Caroline du Sud, Columbia) dans un bulletin d'information. Si vous n'aimez pas la marche, d'autres sports comme la natation et le jogging feront pleinement l'affaire.

Les réfractaires au sport trouveront du réconfort dans le chocolat, également excellent contre l'hypertension. Aussi efficace qu'un fourre.

## Diabète : les ultra-sons efficaces pour traiter les ulcères veineux

Les ultra-sons seraient efficaces pour améliorer et accélérer la cicatrisation des plaies chroniques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Investigative Dermatology*. Ces résultats ont été obtenus grâce à des tests sur des souris.

Pour traiter et accélérer la cicatrisation des plaies chroniques, en particuliers les ulcères veineux des jambes qui affectent les diabétiques, les médecins pourraient avoir recours aux ultra-sons. Souvent décrits dans la littérature scientifique, ils semblent avoir fait leurs preuves dans cette nouvelle étude.

Les chercheurs de l'Université Walk (Royaume-Uni) ont testé les ultra-sons sur des souris diabétiques. Ils ont découvert que la stimulation électronique de la peau avec des ultra-sons pouvait améliorer la guérison des plaies chroniques.

Ces plaies sont liées à l'âge et au diabète et conduisent souvent à l'amputation des membres. Si les ultra-sons sont efficaces pour les traiter, ils ne doivent pas être négligés car une simple blessure au départ anodine peut s'amplifier et s'infecter. Ces blessures sont particulièrement dangereuses pour les personnes atteintes de diabète, parce que l'insuffisance du flux sanguin empêche la plaie de guérir correctement.

Prise en charge trop tardivement, l'amputation sera alors l'ultime recours. La dernière étude de l'Association France Diabète a recensé 8 000 amputations par an, d'orteils ou de pieds. Les résultats de l'étude ont montré qu'appliqué sur les plaies chroniques des souris diabétiques, le traitement par ultra-sons permettait de recruter des fibroblastes (cellules de soutien nécessaires à une bonne cicatrisation) au lit de la plaie et, finalement de réduire le temps de guérison de 30%. « Ces souris retrouvent un temps de cicatrisation similaire à celui de souris jeunes et saines », explique James Roper, biologiste moléculaire de l'École de biochimie de l'Université Walk.

« Cette solution pourrait permettre d'économiser plus de 3 milliards de livres de dépenses de santé au Royaume-Uni, grâce à une réduction d'un tiers du délai de cicatrisation », concluent les chercheurs.

# MANGER DU CHOCOLAT UNE SOLUTION CONTRE L'HYPERTENSION

Envie d'un dessert au chocolat ? Faites-vous plaisir, le chocolat est bon pour vous. Il ferait baisser la pression artérielle, et préviendrait ainsi le risque de maladies cardiovasculaires selon des chercheurs australiens.

Le chocolat n'en finit pas de faire parler de lui. En bien. Alors qu'une récente étude a montré que la poudre de cacao préserve la mémoire, une nouvelle étude confirme une fois de plus que le chocolat jouerait un rôle dans la prévention du risque cardiovasculaire. Ce bienfait tiendrait encore une fois des flavonoïdes présents la poudre de cacao et le chocolat noir. Ces molécules antioxydantes répondent en effet au nom de l'épicatéchine ou de la catéchine favoriserait la synthèse d'acide nitrique dans le corps. Celui-ci dilaterait alors les vaisseaux sanguins, faisant baisser du coup la pression artérielle.

L'équipe du National Institute of Integrative Medicine à Melbourne a testé les effets du chocolat sur 856 participants. 429 d'entre eux ont consommé entre 3 et 100 g de cacao ou de chocolat noir chaque jour, une quantité équivalente à 50 mg jusqu'à plus d'1 g de flavonoïdes. Les 427 restants ont fait office de groupe témoin soit en mangeant des aliments à faible teneur en flavonoïdes soit en ne mangeant aucun aliment composé de cet antioxydant. Les participants ont été évalués sur une période de deux à huit semaines. Au final, les personnes qui ont mangé les ali-



ments contenant des flavonoïdes ont diminué leur pression artérielle par rapport au groupe témoin qui n'en a pas consommé. Même les volontaires ayant ingéré moins de flavonoïdes ont vu une amélioration de la tension artérielle. « Manger une petite quantité de chocolat noir peut être aussi efficace que des portions plus im-

portantes », assure le Dr Karin Ried, responsable de l'étude.

Quel est le bon dosage ? Un ou deux carrés de chocolat par jour suffiraient, d'après les différentes études faites sur le sujet. Quitte à faire le plein de flavonoïdes, optez pour le chocolat noir plutôt que celui au lait. Le premier contient plus de cacao (50 à 80 %) et donc

plus de flavonoïdes que le second (20 à 30 %). En plus le chocolat au lait est plus riche en sucre et en matière grasse. Pas terrible pour le cholestérol !

Vous ne raffolez pas de chocolat ? Vous pouvez aussi puiser vos leçons en flavonoïdes dans le thé vert, les baies et un verre de vin rouge (avec modération).

## LE THÉ NOIR LA DIMINUERAIT

Une consommation régulière de thé noir aurait le pouvoir de faire baisser la tension artérielle, révèle une étude australienne.

Vous reprendrez bien une tasse de thé ? Noir, de préférence. Selon une étude australienne, les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle auraient intérêt à boire trois tasses de thé noir par jour. Cette boisson leur permettrait sur le long terme de réduire de deux à trois points le niveau de sa pression artérielle.

Les travaux publiés dans la revue *Archives of Internal Medicine* ont porté sur 95 hommes et femmes à la tension artérielle (TA) normale ou élevée. Pendant six mois, la moitié des volontaires a bu trois tasses de thé noir par jour, tandis que l'autre moitié a consommé un placebo simulant le goût et la teneur en caféine du thé. Les sujets des deux groupes étaient situés dans la même tranche d'âge et la même catégorie de poids. Au démarrage de l'expérience, leur pression artérielle systolique, correspondant



au chiffre affiché en haut sur l'écran des tensiomètres, oscillait entre 115 mmHg (millimètres de mercure) et 150 mmHg. Chez une personne à la tension artérielle normale dite saine, les mesures affichées par le tensiomètre doivent être inférieures à 120 pour la mesure du dessus, et à 80

pour celle du dessous. Constat final : ceux qui avaient consommé du thé noir avaient réduit de deux à trois points la moyenne de leur pression systolique sur 24 heures. Une diminution modérée certes, mais qui à l'échelle d'une population pourrait permettre de baisser les cas d'hyper-

tension et de réduire de 7 à 10% des risques de maladies cardiovasculaires.

>> Plus d'infos sur l'hypertension dans notre dossier spécial.

Ces bienfaits du thé noir contre l'hypertension seraient liés à ces propriétés intrinsèques. Le thé noir aiderait à préserver la santé des cel-

lules endothéliales, ces cellules qui recouvrent les parois des vaisseaux sanguins. Un dysfonctionnement de l'endothélium constitue l'un des signes avant-coureurs des variations de la pression sanguine. Comme le thé vert, le thé noir est riche en flavonoïdes, des antioxydants naturels. Ces antioxydants amélioreraient la circulation sanguine, aideraient à lutter contre les effets du vieillissement. Selon certaines hypothèses, le thé noir agirait aussi contre la rétention d'eau, ce bruvage serait également utile en cas de gastro-entérite en réduisant et en évitant les diarrhées. Autre vertu supposée, le thé noir pourrait réduire le risque de diabète ont avancé des chercheurs de Singapour. Un pouvoir également observé chez le café, mais pas chez le thé vert. >> A lire aussi : Minceur : comment choisir votre thé vert ?

## SAHARA OCCIDENTAL: Le 8 novembre décrété Journée nationale du prisonnier civil sahraoui

Le Président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a promulgué un décret portant institution du 8 novembre, Journée nationale du prisonnier civil sahraoui, qui sera célébré par des festivités et activités qu'organiseront le ministère des affaires des territoires occupés et des communautés.

Le Président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a promulgué également, lundi, un décret portant attribution de la médaille de la République à un groupe de prisonniers de guerre sahraouis qui ont été honorés, à l'occasion de la célébration du 46ème anniversaire du déclenchement de la lutte armée et de la célébration de la journée nationale de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), a rapporté mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le peuple sahraoui a célébré, lundi, le 46ème anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie, sous la direction de son représentant légitime et unique, le Front Polisario.

Une date où il a décidé de porter les armes contre l'occupant espagnol pour recouvrer son indépendance puis contre le Maroc qui avait envahi les territoires sahraouis en 1975.

A cette occasion, le président Ghali a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant l'impératif, pour le peuple sahraoui, de préserver tous les acquis des luttes armées et pacifiques jusqu'à l'indépendance.

Il a exprimé également sa reconnaissance et sa solidarité avec tous les héros de l'intifada, les détenus de «Gdeim Izik» et les autres prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines.

Le chef de l'Etat sahraoui a appelé à soutenir les fondements de la résilience, à renforcer et à préserver les acquis et à édifier les institutions de l'Etat, à travers le resserrement des rangs, en vue d'être au diapason des développements survenus dans la région et le monde et faire face aux manœuvres, plans et complots de l'occupant marocain. La date du 20 mai 1973 fut un «tournant décisif dans l'histoire du peuple sahraoui», car ayant opéré un changement profond dans son processus de lutte et sa résistance pour la liberté et l'indépendance, a-t-il estimé.

## SOUDAN: Des pays occidentaux appellent à un accord «rapide» sur un pouvoir civil

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège ont appelé mardi soir le Conseil militaire de transition, au pouvoir au Soudan, et les manifestants à trouver «rapidement» un accord devant nécessairement aboutir à l'instauration d'un gouvernement civil.

Les pourparlers entre les chefs de la contestation et le Conseil militaire de transition, n'ont pas abouti à l'accord attendu sur la direction civile du Conseil souverain censé assurer la transition.

«Nous (...) appelons les parties à conclure rapidement les négociations et à parvenir à un accord», ont déclaré les trois pays occidentaux dans un communiqué publié sur la page Facebook de l'ambassade américaine à Khartoum. «Le Soudan a besoin de toute urgence d'un accord entre les parties afin de mettre fin à cette période d'incertitude et d'instabilité», ont-ils ajouté. «Toute issue qui n'aboutirait pas à la formation d'un gouvernement dirigé par des civils (...) ne répondra pas à la volonté clairement exprimée par le peuple», ont prévenu les trois pays qui se nomment eux-mêmes la «Troïka».

Le Conseil militaire au pouvoir insiste pour prendre la tête et être majoritaire au sein du futur organe de transition mais les manifestants, mobilisés devant le siège de l'armée, exigent qu'il s'agisse de civils.

Un gouvernement qui ne serait pas dominé par les civils «rendra plus difficile pour nos pays de travailler avec les nouvelles autorités et soutenir le développement économique du Soudan», a encore estimé la «Troïka».

## CRISE EN LIBYE: La mission de l'ONU «a manqué à ses obligations» (GNA)

La Mission des Nations unies «a manqué à ses obligations» en Libye, a indiqué le représentant du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen lors de la session du Conseil de sécurité sur la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, appelant l'organe onusien à obliger Khalifa Haftar à «cesser son agression contre Tripoli» et à «envoyer une commission d'enquête et dévoiler les pays étrangers qui le soutiennent».

Dans son discours prononcé lors de cette séance de consultations sur la Libye mardi au Conseil de sécurité, le représentant du GNA a regretté l'échec de la mission de l'ONU dans le pays «dans la mesure où elle n'a pas pu s'acquiescer de ses obligations».

Dénonçant l'aide de certains pays aux troupes de Haftar, «en violation flagrante» des résolutions du CS, il a ajouté que «le Conseil de sécurité a la responsabilité historique de rétablir le cours normal des choses en condamnant l'agresseur, et le forcer à regagner son ancien quartier général», avant l'attaque sur Tripoli.

«Le gouvernement national d'union (GNA) a demandé au Conseil de sécurité de forcer l'armée à retirer ses forces de Tripoli», estimant «déraisonnable de laisser les armes et de cesser le feu pendant que les forces armées sont toujours à la périphérie de la capitale, compte tenu de l'autodéfense».

«Le GNA s'est montré pourtant disposé à soutenir l'émissaire des Nations unies, Ghassan Salamé, dans le but de lancer un processus politique fructueux, en tenant compte des nouvelles données et en trouvant un nouveau mécanisme de dialogue incluant tous les Libyens sans exclusion», a ajouté le diplomate libyen, notant que le Conseil de sécurité «a la responsabilité historique de corriger le cours des choses».

Pour le GNA, «l'attaque de Haftar contre Tripoli est un coup d'Etat contre la légitimité et une réduction du processus politique ainsi qu'un retour à la règle totalitaire et à la règle individuelle».

«Les règles de négociation en Libye ont changé (après l'attaque de Tripoli) et après cette trahison et cette agression, le processus politique ne devrait plus être mis en attente par une seule personne», a déclaré le GNA dans son discours publié sur son site officiel, avant d'ajouter: «nous avons dû nous battre pour la défense de notre peuple et de notre capitale et pour défendre l'espoir de tous les Libyens dans un Etat civil démocratique».

Le GNA a dénoncé aussi le fait que l'attaque de Haftar contre Tripoli soit encouragée par certains pays.

«Il y a des pays qui ont fourni à la force agressive des armes diverses, des avions, des missiles et des mécanismes modernes, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et nous nous demandons combien de temps rester silencieux à ce sujet», a-t-il



affirmé, sans les citer.

Le gouvernement d'union libyen n'a pas cessé de pointer du doigt certains pays dès le début de l'attaque de Haftar contre Tripoli.

Les pays en question cherchent, selon Fayed al Sarraj président du GNA, à «se positionner en Libye et à piller ses richesses».

### La Libye au bord d'une «guerre sanglante»

De son côté, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a alerté dans son discours, que la Libye était sur le point de sombrer «dans une guerre sanglante», estimant qu'elle pourrait aboutir à une division permanente du pays alors que les combats entre les forces du GNA, reconnu par la communauté internationale, et les troupes de Haftar redoublaient d'intensité autour de la capitale, Tripoli, déplorant un lourd bilan de plus de 510 morts, plus de 2.400 blessés, plus de 75.000 déplacés, outre les 3.400 réfugiés et migrants piégés par les combats.

Le responsable onusien qui s'est rendu récemment dans plusieurs capitales, dont Washington afin d'obtenir l'appui politique nécessaire à la cessation des hostilités, a fait état des dégâts occasionnés durant ces quarante-huit (48) jours d'offensive, pouvant «prendre des années pour être réparés». Pour sa part, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a déclaré que la Libye était devenue le théâtre d'une «guerre par procuration entre acteurs extérieurs défendant leurs propres intérêts nationaux». «La situation est encore compliquée par le fait que la Libye est

devenu essentiellement un champ de bataille par procuration entre certains acteurs extérieurs qui défendent leurs intérêts nationaux par le biais de mandataires locaux », a-t-il indiqué lors d'un briefing au Conseil de sécurité sur la Libye.

Le commissaire de l'UA qui s'exprimait par vidéo conférence depuis Addis Ababa, a relevé qu'il était impératif pour la communauté internationale de reconnaître «l'ingérence extérieure toxique sans précédent en Libye». Ces acteurs extérieurs ont contribué à inonder la Libye d'armes, créant un environnement propice au développement de l'activité des groupes terroristes, a indiqué M. Chergui.

«Ces interférences aggravent la situation déjà instable sur le terrain », a-t-il alerté en lançant un appel aux différents acteurs à «œuvrer dans l'intérêt du peuple libyen et de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye ». L'UA et l'ONU ont réaffirmé en mai, lors de leur conférence annuelle à New York, la nécessité de mobiliser la communauté internationale pour transmettre des messages forts et unis sur la Libye.

Dans un communiqué conjoint, l'ONU et l'UA ont appelé à mettre fin à l'ingérence étrangère et à un cessez-le-feu immédiat en Libye.

Toutefois, le Conseil de sécurité (CS) peine à se mettre d'accord sur une résolution exigeant le cessez-le feu, alors que les combats entre les forces du GNA, reconnu par la communauté internationale, et les troupes dirigées par Haftar, les plus violentes depuis le début du mois du ramadhan, redoublaient d'intensité autour de Tripoli.

## MOZAMBIQUE: L'ex-ministre des Finances accusé de corruption extradé d'Afrique du Sud vers son pays

L'Afrique du Sud a annoncé mardi avoir décidé d'extrader vers le Mozambique l'ancien ministre mozambicain des Finances, Manuel Chang, arrêté fin 2018 à Johannesburg dans le cadre d'un vaste scandale de corruption qui défraie la chronique dans son pays.

«J'ai décidé que l'accusé, M. Manuel Chang, serait extradé au Mozambique pour y être jugé pour les crimes pour lesquels il est

poursuivi», a affirmé dans un communiqué le ministre de la Justice, Michael Masutha.

L'ex-ministre des Finances mozambicain est poursuivi pour les mêmes faits aux Etats-Unis, qui avaient également réclamé à Pretoria son extradition sur leur territoire.

«J'ai noté que la requête des Etats-Unis d'Amérique avait été soumise quelques semaines avant celle du Mozambique. Toutefois (...)

je suis persuadé que les intérêts de la justice seront mieux servis en accédant à la requête de la République du Mozambique», a estimé M. Masutha.

Agé de 63 ans, Manuel Chang, a été arrêté à l'aéroport international de Johannesburg en décembre dernier sur requête de la justice américaine pour son implication présumée dans une affaire de prêts frauduleux de 2 milliards de dollars (1,76 milliard

d'euros). Il est accusé d'avoir perçu plusieurs millions de dollars de pots-de-vin en marge de cette affaire. Son pays d'origine et les Etats-Unis se disputaient depuis le droit de le juger pour les mêmes faits.

La ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Lindiwe Sisulu, avait publiquement fait savoir sa préférence pour le Mozambique.

## DIPLOMATIE: Entretien téléphonique Macron-Merkel-Poutine sur l'Ukraine, la Syrie et l'Iran

Le président français Emmanuel Macron et la Chancelière allemande Angela Merkel se sont entretenus par téléphone avec le président russe Vladimir Poutine, durant lequel les trois dirigeants ont abordé la situation en Ukraine, en Syrie et en Iran, ont rapporté hier des médias locaux.

M. Macron et Mme Merkel ont souligné lors de cette conversation téléphonique avec le président russe que «le moment était venu de faire des choix pour mettre fin au conflit dans l'est de l'Ukraine, qui pèse sur les relations entre la Russie et l'Union européenne», a déclaré la présidence française dans un communiqué publié mardi soir.

Le président Macron et la chancelière allemande ont exprimé, également, «leur souhait de voir la Russie accomplir les gestes nécessaires à la création de conditions favorables au dialogue, et ont rappelé leur pleine disponibilité à faire tous les efforts utiles à la mise en œuvre des accords de Minsk, dans le cadre du format Normandie», a ajouté la même source.

Sur le Conseil de l'Europe, M. Macron et Mme Merkel ont souligné que «la Russie y avait toute sa place et marqué l'importance qu'une solution soit rapidement trouvée pour y permettre son maintien, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés», a poursuivi le communiqué du palais de l'Élysée.

Sur la Syrie, la France et l'Allemagne ont rappelé leur «vive préoccupation» quant à la récente offensive lancée par les forces de



l'armée syrienne dans le nord-ouest, avec l'appui de ses alliés. M. Macron et Mme Merkel ont réitéré, en outre, «la nécessité de mettre en place le comité constitutionnel, ainsi que d'agir dans le cadre de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la résolution de la crise syrienne».

S'agissant du dossier iranien, la France, l'Allemagne et la Russie ont souligné qu'elles restaient pleinement engagées en faveur de la préservation et de la pleine mise en œuvre de l'accord de 2015 sur le nucléaire, le considérant comme «l'élément important du régime

international de non-prolifération nucléaire», a fait savoir la même source.

«Dans le contexte actuel de forte montée des tensions, il importe d'éviter toute action susceptible de mener à une escalade», ont souligné les trois dirigeants.

M. Macron et Mme Merkel ont souhaité que «la Russie se joigne pleinement aux efforts des Européens pour que l'Iran continue de mettre en œuvre l'ensemble de ses obligations tout en préservant les avantages économiques de l'accord», tels que cités dans le communiqué.

## MISSILES RUSSES: Ankara se prépare pour d'éventuelles sanctions américaines



Le ministre turc de la Défense a défendu la position de son pays au sujet de l'achat de systèmes de défense russes S-400, affirmant qu'Ankara se préparait pour faire face à d'éventuelles sanctions américaines.

«Nous allons acheter les S-400 puis les (missiles américains) Patriot», a déclaré Hulusi Akar lors d'un repas de rupture du jeûne avec des journalistes mardi soir. «Bien sûr que nous nous préparons» pour faire face à d'éventuelles sanctions américaines, a-t-il ajouté en réponse à la question d'une journaliste.

L'accord portant sur l'achat par la Turquie de systèmes S-400 a mis à rude épreuve les relations déjà tendues avec les États-Unis. Washington a averti à plusieurs reprises Ankara des risques de sanctions qui découleraient de cet achat, puisque la Turquie tomberait sous le coup de la loi Caatsa (Counter America's Adversaries Through Sanctions Act), qui impose des sanctions économiques à toute entité ou pays qui conclut des contrats d'armement avec des entreprises russes. Les États-Unis estiment que l'accord avec la Russie conclu par la Turquie, qui est membre de l'Otan, constitue une menace pour la défense occidentale. Ils ont donc sommé Ankara de choisir entre les S-400 russes et les avions de chasse américains F-35, dont la Turquie souhaite également acquérir 100 exemplaires. M. Akar a également affirmé que la Turquie était «lassée» d'être un pays qui ne fait qu'acheter des équipements produits à l'étranger et souhaitait désormais des programmes de production conjointe. Il a ajouté que la Turquie a déjà envoyé des personnels en Russie pour être formés à opérer les S-400 qui devraient être livrés à la Turquie en juin ou juillet. Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait déjà annoncé dimanche qu'Ankara et Moscou produiraient conjointement des systèmes S-500 après les S-400. Washington a notamment proposé à Ankara des missiles américains Patriot en guise de solution alternative aux S-400, mais les discussions entre les deux pays sur ce dossier semblent être au point mort.

## VICTOIRE DE WIDODO EN INDONÉSIE: Affrontements entre les partisans de l'opposition et la police

Des affrontements entre partisans de l'opposition et la police ont éclaté hier matin à Jakarta après l'annonce la veille des résultats officiels de l'élection présidentielle donnant le président sortant Joko Widodo vainqueur, selon des sources médiatiques.

Une vingtaine de manifestants ont été arrêtés, selon la police qui a indiqué vérifier des informations faisant état de la mort par balle d'une personne au cours des affrontements.

«Nous sommes encore en train de vérifier mais je dois réaffirmer que les

policiers n'utilisent pas de balles réelles», a affirmé Dedi Prasetyo, le porte-parole de la police.

Des forces anti-émeutes ont eu recours à du gaz lacrymogène pour disperser des manifestants qui lançaient des pierres et des feux d'artifice en direction de la police.

D'autres manifestants ont mis feu à des étals de marchands et plusieurs véhicules ont été incendiés, notent en les médias. Un commandant des forces spéciales a été placé en détention pour avoir tenté de fournir des armes à des manifestants, avait indiqué précédemment le gouvernement.

Une importante station de train desservant le centre-ville a été fermée et plusieurs axes routiers menant vers la commission électorale (KPU) et l'organe de supervision électorale (Bawaslu) étaient fermés au trafic routier mercredi.

Des centres commerciaux, des entreprises ainsi que des écoles ont également été fermées. Plus de 30.000 forces de l'ordre avaient été déployées dans la capitale en prévision de la

publication des résultats de l'élection très disputée.

La commission électorale indonésienne a proclamé le président sortant Joko Widodo vainqueur de l'élection avec 55,5% des voix, contre 44,5% pour son adversaire, l'ex-général Prabowo Subianto.

Mais ce dernier met en cause depuis le scrutin du 17 avril le comptage des voix et dénonce des fraudes, non confirmées par l'organe de supervision électorale indonésien ou par les observateurs indépendants.

## ÉTATS-UNIS - IRLANDE: Donald Trump se rendra en Irlande en juin

Le président américain Donald Trump qui se rendra en juin prochain en Irlande rencontrera le Premier ministre irlandais Leo Varadkar lors de sa visite en Europe à l'occasion du 75e anniversaire du Débarquement, a indiqué mardi la Maison-Blanche.

«Le président Donald Trump et la Première dame Melania Trump ont accepté l'invitation du Premier ministre Leo Varadkar à visiter l'Irlande lorsqu'ils seront en Europe pour une visite d'Etat au

Royaume-Uni et pour des événements au Royaume-Uni et en France commémorant le 75e anniversaire du Débarquement», a précisé la Maison-Blanche. M. Trump et Varadkar «tiendront une rencontre bilatérale à Shannon le 5 juin», a ajouté la même source.

Il s'agit de la première visite de Donald Trump en Irlande depuis son élection en tant que président, où il possède un terrain de golf près de la ville de Shannon, dans la localité de Doonbeg. Le président

américain Donald Trump se rendra du 3 au 5 juin au Royaume-Uni pour une visite d'Etat lors de laquelle il sera l'invité de la reine Elizabeth II et rencontrera également la Première ministre Theresa May.

Il assistera aussi à une cérémonie à Portsmouth, dans le sud de l'Angleterre, pour le 75e anniversaire du débarquement allié du 6 juin 1944, avant de se rendre en Normandie, en France, pour une autre cérémonie commémorative.

## VENEZUELA - ÉTATS-UNIS: Le gouvernement vénézuélien se dit pour «le dialogue» et non «une guerre» avec les États-Unis

Le gouvernement vénézuélien est pour «le dialogue» et non pour la «guerre» avec les États-Unis, a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères Jorge Arreaza. «Ce n'est pas une guerre que nous voulons au Venezuela», a affirmé le ministre, lors d'une réunion à La Havane du conseil politique de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (Alba). «Nous sommes peut-être en train de nous préparer (à une guerre) car les circonstances nous y obligent (...) mais nous voulons la paix».

«Que l'on transmette depuis l'Alba au gouvernement des États-Unis le fait que nous voulons le dialogue, que nous voulons la diplomatie, que nous voulons l'entente, y compris avec eux, avec toutes nos différences», a-t-il souligné. La crise politique au Venezuela s'est aggravée depuis le 23 janvier, lorsque Juan Guaido, dirigeant de l'opposition et président du parlement, s'est autoproclamé président par intérim lors d'un rassemblement dans la capitale, Caracas.

Il a été reconnu par les États-Unis, ainsi que par les membres du groupe de Lima (à l'exclusion du Mexique), par l'Organisation des États américains et par la plupart des États membres de l'Union européenne. La Russie, la Biélorussie, la Bolivie, l'Iran, Cuba, le Nicaragua, El Salvador, la Syrie et la Turquie ont exprimé leur soutien au président Maduro, qui demeure le président légitime du Venezuela.

SELON UNE ÉTUDE

# Une montée du niveau de la mer de 2 mètres "plausible" d'ici 2100

Le niveau des mers dans le monde pourrait augmenter de deux mètres et déplacer des dizaines de millions de personnes d'ici la fin du siècle, selon de nouvelles projections qui doublent les estimations de référence de l'ONU.



Dans une étude publiée lundi dans le journal Proceedings de la National Academy of Sciences, un groupe de scientifiques de premier plan fournit un avis d'experts sur la situation, s'appuyant sur leur propre expérience et leurs observations. Bien qu'il y ait toujours une marge d'erreur importante, les scientifiques ont jugé "plausible" que, dans le scénario d'émissions habituelles, l'élévation du niveau de la mer pourrait dépasser deux mètres d'ici 2100. Les auteurs ont jugé que la superficie de terres perdue au profit des océans pourrait être équivalente à celle de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne réunies et déplacerait plus de 180

millions de personnes. "Une élévation du niveau de la mer de cette ampleur aurait clairement des conséquences profondes pour l'humanité", ont-ils déclaré. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies a déclaré dans son cinquième rapport d'évaluation de 2013 que, dans les trajectoires actuelles des émissions - un scénario de "statu quo" connu sous le nom de RCP8.5 - augmenterait probablement le niveau de la mer d'un mètre d'ici 2100.

Cette prévision a depuis été considérée comme prudente, alors que les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre qui réchauffent la planète continuent à aug-

menter d'année en année, et que les satellites affichent des taux de fusion accélérés de plaques de glace massives au niveau de l'Antarctique et du Groenland.

Les auteurs de la nouvelle étude affirment que la prévision de l'élévation du niveau de la mer établie par le GIEC était trop contraignante si elle se concentrait sur ce qui était "susceptible" de se produire.

Avec des probabilités plus larges (probabilité de 5 à 95%), ils ont constaté que le réchauffement de la mer pouvait augmenter de 36 à 126 cm d'ici 2100.

Dans un monde qui s'est réchauffé de 5 C - improbable mais certainement pas impossible compte tenu de la demande de

combustibles fossiles prévue dans les décennies à venir -, ils ont calculé un risque de 5% de montée du niveau de la mer supérieure de deux mètres, à savoir 238 cm.

Willy Aspinall, de la faculté des sciences de la Terre de l'université de Bristol, a déclaré qu'il espérait que l'étude puisse fournir aux décideurs un scénario pire plus précis "crucial pour une prise de décision robuste".

"Limiter l'attention à la fourchette 'probable', comme c'était le cas dans le cinquième rapport d'évaluation du GIEC, peut être trompeur et conduire probablement à une mauvaise évaluation des risques réels", a-t-il ajouté.

AP3

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la population et de la réforme Hospitalière  
Direction de la santé et de population de la wilaya de Blida  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BLIDA  
NIF/099709019218711

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service publics, L'Établissement Public Hospitalier de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2019 paru dans le BOMOP et les quotidiens

(الصوت الأخر) en date du 18/02/2019 et DK NEWS en date de 19/02/2019), relatif à l'approvisionnement de L'EPH de Blida en: Fruits et légumes, Viande rouge fraîche; Viande blanche fraîche et œufs frais, Alimentation général, produits laitier, qu'à l'issue de l'analyse des offres l'attribution provisoire du marché est établi comme suit:

N° de lot	Désignations	Soumissionnaires	N° d'identifiant fiscal	Montant min Da/ttc	Montant max Da/ttc	Note technique 70	Observation
01	Fruits et légumes.	OULD MITTIDI FOUZIA	252161710566194	8782225,00	12 116 060,00	64	Offre moins disant
02	Viande rouge fraîche; Viande blanche fraîche Et œufs frais	AICHOUN BOUALEM	180103301670118	16 157 000,00	22 362 600,00	70	Offre moins disant
03	Alimentation général.	BOUDISSA F/ZOHRA	294826010024933	5 878 243,50	9 085 982,00	50	Offre moins disant
04	Produits laitier.	BOUDISSA F/ZOHRA	294826010024933	2 358 342,00	2 905 623,00	50	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service publics, Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant, au plus tard (03) trois jour à compter du premier jour de la publication de cette avis, à prendre connaissance. Des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours dans les (10) dix jours qui suivent la date de publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse au près de la commission des marchés de L'Établissement Public Hospitalier de Blida.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE-SPA au capital social de 61.275.180.000 de DA - RC n° 02B18083

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA  
Direction Opérationnelle de NAAMA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE ; DE CAPACITES MINIMALES. N°:13/AT/DO45/SDFS/DAL/2019

La DO de Naama lance l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

TRAVAUX DE REMPLACEMENT, REPARATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN

## ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques »

Les entreprises intéressées peuvent se présenter à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE NAAMA  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

CITE DES EVOLUTIFS NAAMA

Pour retirer le cahier des charges du présent appel d'offres, contre paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 725 MECHERIA au compte bancaire :

N° : 00 100 725 0300 000 136/55.

Les offres doivent être composées de :

- 1- Le dossier administratif.
- 2- L'offre technique.
- 3- L'offre financière.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes soumissionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire. Et elle doit comporter uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE NAAMA  
Adresse : CITE DES EVOLUTIFS NAAMA

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°:13/AT/ DO45/SDFS/DAL/2019

«TRAVAUX DE REMPLACEMENT, REPARATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN»  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet. La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et le site web officiel d'Algérie télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

## LAGHOUAT : Large programme de classification et de restauration de sites et monuments archéologiques

L'étude des travaux d'urgence relatifs au projet de réhabilitation de la Casbah de Ténès (Chlef) est avancée à 50%, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Un ambitieux programme de classification et de sauvegarde de plus d'une centaine de monuments et sites archéologiques disséminés sur le territoire de la wilaya de Laghouat a été concrétisé, a-t-on appris mercredi des responsables locaux du secteur de la Culture.

Cette opération a ciblé pas moins de 40 sites et stations de gravures rupestres et 24 ksour anciens, datant des ères préhistorique, amazighe, et islamique, ainsi que des vestiges et monuments remontant à diverses périodes de l'histoire d'Algérie, a indiqué le directeur de la Culture, Mohamed Nemili.

Cinq (5) autres sites et monuments historiques, dont la maison du saint-patron «Dar Sidi Hadj Aïssa» et «Dar Bouamer» à Laghouat, ainsi que les piliers romains existants dans la région d'Aflou, ont été proposés à la classification par la direction de la Culture auprès du ministère de tutelle. Par souci de valoriser le pa-

trimoine historique de la région, le secteur de Culture a également suggéré la classification de sept autres sites du patrimoine matériel disséminés à travers les régions de Laghouat, Sidi Makhlof et Hassi-R'mel, dont Bordj Bouskarène, l'ancienne église et l'ancien horloge.

Le secteur de la culture compte dans la wilaya de Laghouat, après la classification de 105 sites et monuments archéologiques, s'ajoutant aux 56 déjà classés, quelques 33 stations de gravures rupestres et 31 ksour de l'ère amazighe et autres de l'ère islamique, ainsi que 14 anciens lieux de culte, en plus d'autres sites naturels et archéologiques.

### Diverses opérations pour valoriser et sauvegarder les biens culturels

Plusieurs opérations sont en cours pour valoriser et sauvegarder les biens culturels de la wilaya de Laghouat, dont la réception d'une étude tech-



nique portant sauvegarde des ksour d'El-Haouita, Tadjerouna, Tadjemout, El-Assafia et Taouiala, en attendant son approbation par l'Assemblée populaire de la wilaya.

La mosquée antique «Mesdjid El-Atik» dans la commune de Tadjerouna et deux structures culturelles similaires à El-Haouita et Tadjerouna se sont vus accorder des opérations de restauration, dont les travaux tirent à leur fin.

Pas moins de 52 sites de gravures rupestres feront également l'objet de travaux de protection, et seront dotés de panneaux d'orientation et de signalisation, en plus de la réception d'une étude concernant le site de «Kef El-Melh» dans la commune de Tadjerouna. A ces actions viennent

s'ajouter les travaux de restauration du mausolée de «Sidi Mohamed Lehbib», ainsi que la réhabilitation de la maison de Sidi Ahmed Tidjani, jouxtant le siège du Califat général de la confrérie Tidjania à Ain-Madhi. Le secteur de la Culture entend aussi, afin d'assurer la sauvegarde de son patrimoine, lever le gel sur cinq programmes de réhabilitation de cinq (5) mosquées à El-Haouita, Aflou et Laghouat, dans le respect de leurs cachet architectural et matériaux de construction originels. La wilaya de Laghouat s'est vue accorder, par ailleurs, un projet, d'un montant de 60 millions DA, de restauration du ksar de Taouiala, qui revêt une dimension historique et touristique.

## THÉÂTRE La pièce "Peinture spéciale" régale les adeptes du 4<sup>e</sup> art à Khenchela



La pièce «Peinture spéciale», produite par la compagnie Tafika pour le théâtre et les arts du spectacle et le théâtre régional d'El Eulma (Sétif), a bien été apprécié par les adeptes du 4<sup>e</sup> art à sa présentation mardi dans la soirée à la maison de la culture Ali Souaï de Khenchela.

Mis en scène par Sofiane Attia sur un texte de Bilal Laaraba, le spectacle d'une heure a réussi à forcer le rire de l'assistance composée de familles et de jeunes à la faveur du jeu talentueux des comédiens Atef Kerimich et Bilal Laaraba.

Lauréate de plusieurs prix nationaux et maghrébins, l'œuvre aborde d'un ton satirique au travers du quotidien de deux peintres les vices et tares de la société, et les comportements inconsistants de ses membres. Pour Dr Amar Lekhech, la pièce bien qu'humoristique met à nu nombre de «maux» de la société algérienne qu'il convient de mettre en exergue pour en guérir. Cet avis a été également partagé par le jeune Houssam Mordjane. Le comé-

dien et auteur de la pièce, Bilal Laaraba, a indiqué que la satire permet de transmettre avec aisance au public le message critique véhiculé par la pièce contre les maux de la société. Approché à la fin de la pièce, le metteur en scène Sofiane Attia a relevé que «peinture spéciale» s'est déclinée dans un dialectal qui met en évidence toute la richesse esthétique du parler populaire pour porter un regard critique sur les comportements aussi bien des simples citoyens gouvernés que des décideurs.

Il a également noté que la scénographie confiée à Achour Bouras s'est identifiée à l'esprit de la pièce donnant même une certaine vie à des objets comme le balai et les outils de peinture. Cette pièce a été présentée dans le cadre du programme d'animation culturelle de la direction de la culture qui propose au public à l'occasion du Ramadan une série de manifestations culturelles à la maison de la culture et à la cinémathèque de la Perle des Aurès Khenchela, la vaillante.

## HISTOIRE

### Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont joué un rôle pivot dans le déclenchement de la révolution

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouallegue a affirmé, mercredi à Alger, que les SMA avaient joué «un rôle pivot» dans le déclenchement de la révolution algérienne grâce à «la conscience» et «l'esprit de dialogue» qui animaient son fondateur, Mohamed Bouras et la première génération des commandants des scouts.

S'exprimant lors du Forum d'El Moudjahid, à l'occasion de la commémoration du 78<sup>e</sup> anniversaire de la mort du fondateur des SMA, M. Mohamed Bouras, M. Bouallegue a salué les qualités de cet héros qui jouissait, a-t-il dit, de «la conscience» et de «la clairvoyance», d'autant qu'il était l'un des premiers commandants à croire que «la libération de l'Algérie ne peut être arrachée qu'à travers la lutte armée».

Le Commandant général des SMA a expliqué que la vaste culture et l'esprit de dialogue qui distinguait Mohamed Bouras lui ont permis d'arracher une

autorisation pour créer les Scouts musulmans algériens après son déplacement en France en 1936», relevant que cette idée lui était venue après avoir observé l'excellente organisation des groupes minimes de Scouts français lors de leur participation à la cérémonie de commémoration du centenaire de l'occupation de l'Algérie en 1930.

Le fondateur des SMA «n'était pas un scout à l'origine et n'avait pas exercé cette activité», poursuit M. Bouallegue, soulignant que sa création des SMA était par conviction de la nécessité de «déclencher la révolution et d'expulser l'occupation française», en proposant cette idée au Cheikh Abdelhamid Ibn Badis qui l'a approuvé.

Ecole de patriotisme depuis sa fondation en 1936, le SMA a grandement contribué au déclenchement de la glorieuse révolution et à la préservation des composantes de l'identité nationale et la personnalité algérienne, a rappelé M. Bouallegue, rappelant que 18 héros

parmi les 22 ayant déclenché la révolution le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 étaient des membres des SMA. M. Bouallegue a appelé, par la même occasion, les Algériens à faire des recherches et des études permettant de mettre en valeur le rôle des SMA dans le déclenchement de la révolution. Pour sa part, l'historien Mohamed Lahcene Zeghidi a fait savoir que les SMA constituaient, entre 1939 à 1945, le cœur battant de la génération de Novembre qui a défendu l'identité nationale algérienne musulmane sous l'égide des Oulémas musulmans et le parti du Peuple algérien (PPA). A cette époque, la France coloniale a considéré feu Bouras comme un danger, raison pour laquelle il a été assassiné lorsqu'il a plaidé pour la création d'une fédération nationale du Scout musulman. M. Zeghidi a appelé, dans ce sens, à la création d'un centre d'études dédié au scoutisme dans le but de préserver la mémoire et la transmettre aux générations montantes.

## GB

### L'Omanaise Jokha Alharthi remporte le prix littéraire Man Booker International

Lauteure omanaise Jokha Alharthi a remporté mardi à Londres le prix littéraire Man Booker International, qui récompense une œuvre traduite en anglais.

Ce prix a été remporté par la première romancière du Sultanat à avoir été traduite en anglais, sous le titre «Celestial Bodies», un roman qualifié de «subtil», «lyrique» et «profond» par le jury. Pour la présidente du jury, Bettany Hughes, «le livre conquiert les esprits et les coeurs dans une même mesure».

«Celestial Bodies évoque les forces qui nous contraignent et celles qui nous libèrent», a-t-elle ajouté, saluant aussi une traduction «précise et lyrique».

Agée de 40 ans, Jokha Alharthi, raconte les lentes évolutions de la société omanaise après l'ère coloniale à travers les amours et les peines de trois soeurs, habitant le village d'al-Awafi. Mayya épouse Abdallah après un chagrin d'amour, Asma se marie par sens du devoir, et Khawla rejette toutes les avances en attendant son bien-

aimé, parti au Canada. Créé en 2005, le prix littéraire Man Booker International vise à encourager la lecture d'oeuvres de fiction de qualité écrites aux quatre coins du monde.

Parmi les lauréats précédents on trouve l'Israélien David Grossman, l'Américain Philip Roth ou le Nigérian Chinua Achebe. Cette année, un seul homme figurait parmi les six finalistes. Était en lice notamment la Française Annie Ernaux pour «The Years» («Les Années»).







ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT

DE FRANCE 2019 :

## Victoire des Algériens Laredj, Anou, Brahimi et Zerrifi dans leurs épreuves respectives



Les Algériens Miloud Laredj, Abderahmane Anou, Amine Brahimi et Abdelhamid Zerrifi ont remporté leurs épreuves respectives lors des championnats de France interclubs d'athlétisme, disputés à Antony.

Laredj s'est imposé sur le 400 m en 46,90, devant les Français Bastien Mandrou (47,00) et Alexis Martin (48,79), alors qu'Anou a remporté le 3000 m, en 8 :12,18, imité par ses compatriotes Brahimi et Zerrifi, qui se sont respectivement imposés sur 800 m (1 :51,87) et sur 3000 m steeple (8 :51,69). Pour sa part, Souheir Bouali s'est classée en 3e position du 200 m avec un chrono de 24,86, derrière les Françaises Gina Bass (23,33) et Chralotte Jeanne 24,66.

De son côté, Salim Keddara s'est aligné sur le 3000 m steeple de Villeneuve d'Ascq et a terminé en tête, avec un chrono de 9.00,96.

## NATATION : La championne olympique Meilutyte prend sa retraite à 22 ans

La nageuse lituanienne Ruta Meilutyte a annoncé mercredi sa retraite sportive à l'âge de 22 ans, après une carrière sportive au cours de laquelle elle a été championne olympique et du monde de brasse. «Je suis prête à commencer un nouveau chapitre de ma vie. Merci à tous ceux qui m'ont soutenue sur cette route», a déclaré Meilutyte, qui avait reconnu l'an dernier être dépressive. L'athlète lituanienne a précisé vouloir reprendre ses études et «vivre des choses simples, grandir, mieux (se) connaître et mieux connaître le monde». Alors âgée de seulement 15 ans, elle a décroché l'or sur 100m brasse aux Jeux olympiques de Londres en 2012, avant de récidiver l'année suivante aux Mondiaux de Barcelone.

Mais en 2018, la championne de Kaunas a admis souffrir de dépression. Elle n'est plus apparue en compétition depuis les Mondiaux 2018 en décembre en Chine, où elle n'avait pas atteint la moindre finale.

## VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS : Les demi-finales demain et dimanche

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball, seniors messieurs, opposant le GS Pétroliers à l'ASV Bilda et l'OMK El-Milia à l'ES Tadjenanet, ont été programmées respectivement vendredi et dimanche. Si la première demi-finale entre le GS Pétroliers et l'ASV Bilda, prévue vendredi (23h00) à Bou Ismail (Tïpasa) s'annonce à l'avantage des tenants du titre, l'opposition entre l'OMK El-Milia et l'ES Tadjenanet, qui se disputera dimanche (22h30) à Constantine, reste incertaine. L'OMK El-Milia, qui avait atteint la finale de l'épreuve en 2017, aura tout de même les faveurs des pronostics face à la formation de Tadjenanet.

Programme des demi-finales / Vendredi (23h00) : A Bou Ismaïl (Tïpasa) : GS Pétroliers - ASV Bilda

Dimanche (22h30) :

A Constantine : OMK El-Milia - ES Tadjenanet.

APS

## ALGER / COMPLEXE MOHAMED-BOUDIAF : Le SATO d'athlétisme va faire peau neuve

La piste du stade d'athlétisme SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) va être refaite "très prochainement" dans le cadre d'un projet global touchant toute l'infrastructure de ce site, a-t-on appris du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Un contrat va être signé dans une quinzaine de jours au maximum avec l'entreprise algérienne EURL Deriche qui a remporté l'appel d'offres lancé il y a plusieurs mois, selon le responsable chargé de la direction des infrastructures au MJS, Rédha Doumi.

La piste du SATO, qui n'a pas été renouvelé depuis 2003, se trouve dans un piteux état. Une situation qui a contraint plusieurs athlètes à refuser de s'y entraîner ou disputer des compétitions par crainte de contracter des blessures.

Ce qui a interpellé les pouvoirs publics, lesquels ont inscrit le projet et entamé plusieurs réunions avec la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) qui aura la charge, par la suite, de la gestion de la piste et de toutes les infrastructures du site, en application du décret du 2 août 2018 portant délégation du service public, de toutes les infrastructures d'Etat à l'exploitation et la maintenance à des tiers.

«Pour la piste, un produit de renommée mondiale a été sélectionné et choisi par des experts, appuyés par des techniciens. Les délais de réalisation ne dépasseront pas quatre mois et le suivi des travaux sera effectué par le bureau d'étude, nos agents et un technicien de la FAA», a souligné Doumi. Outre la piste principale, la rénovation concernera aussi la piste d'échauffement, en plus de la mise en place d'une nouvelle piste dénommée «sur-vitesse», très connue par les athlètes habitués aux compétitions internationales. Cette nouvelle piste d'entraînement à deux couloirs avec inclinaison, permettra à l'athlète d'améliorer sa vitesse et surtout la garder constante plus longtemps sur 5, 10 ou 21 km, un peu comme lors des séances de côtes.

«Le cahier des charges exige que la piste soit homologuée par un agent de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), de même que la pose qui sera faite en présence d'un superviseur étranger», explique Doumi, ajoutant qu'à la fin des travaux, un rapport technique sera fait et transmis à l'instance internationale.

En dehors des pistes, deux autres opérations ont été déjà entamées, à savoir la réhabilitation du bâti (gradins et sous-gradins), en plus du réaménagement des vestiaires, l'ouverture de la salle de musculation et de tout ce qui est des moyens de récupération. Dans le sillage de cette opération, l'éclairage,



jusqu'ici défectueux, est aussi à l'ordre du jour, puisqu'il sera procédé au changement des projecteurs pour permettre l'activité en nocturne.

«Le ministre de la Jeunesse et des Sports a instruit ses services à l'effet de mettre toute l'infrastructure destinée à l'athlétisme à la disposition de la FAA pour en faire en quelque sorte un centre fédéral.

L'instance fédérale aura donc la charge de gérer le SATO, elle doit désigner un vrai responsable gestionnaire, afin d'éviter les problèmes du passé», a expliqué Rédha Doumi.

Interrogé sur le coup financier de cette opération, ce dernier a informé qu'il était de l'ordre de 280 millions de dinars, une somme qualifiée d'«importante» pour une infrastructure qui devrait permettre à la FAA de respirer et se consacrer à sa vraie vocation, à savoir «le développement et l'augmentation du nombre de licenciés pour redonner à l'athlétisme algérien son lustre d'antan».

### La capitale à la traîne

Le responsable chargé de la direction des infrastructures au MJS a rappelé que les pouvoirs publics ont inscrit durant les 15 dernières années, plus de 10 stades exclusivement réservés à l'athlétisme, la majorité d'entre eux sont fonctionnels à savoir Béchar, Constantine, Souk El-Ténine (Béjaïa), Bordj El-Kiffan (Alger), Tlemcen et Lalla Setti (aussi à Tlemcen), Touggourt (Ouargla), Bordj Bou Arréridj, Oued El-Alenda (El-Oued)

et Mecheria (Naâma), tandis que d'autres sont en cours de réalisation, en l'occurrence Tighennif et Sig (Mascara), Zeboudja (Chlef) et Tazrouk (Tamanrasset).

Les pistes de ces stades s'ajoutent à celles des centres de regroupement sportifs de Souidania (Alger), Sidi Bel-Abbès, Constantine (4 pistes), El-Bez (Sétif), Chlef (2 pistes) et Seraïdi (Annaba). «Sans oublier les 42 pistes d'athlétisme réalisées au niveau des stades des OPOW. Nous avons convenu avec les Directions de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) de ces villes de domicilier les ligues spécialisées de wilaya dans ces stades. Tout cet ensemble d'infrastructures a été fait avec un parfait équilibre entre les régions. La FAA doit être maintenant au niveau des investissements consentis par les pouvoirs publics», a insisté Doumi.

Mais selon certains techniciens, la capitale Alger reste à la traîne, le SATO et le stade Bateau-cassé de Bordj El-Kiffan ne suffisant plus à absorber la forte demande.

«C'est une réalité qui nous a interpellés. On va dégelé très prochainement une opération concernant le stade d'athlétisme du centre de Souidania qui s'ajoutera à la piste de Bordj El-Kiffan, en plus de l'engagement de la DJSL d'Alger de réaliser deux pistes dans des endroits qu'elle choisira et où il y a un pôle de la discipline. Sans oublier la piste en turf de l'ES/STS Dély-Ibrahim qui va être refaite», a détaillé la même source.

## LUTTE/JEUX AFRICAINS-2019 : 12 athlètes algériens en stage de préparation à Sassari (Italie)

Douze athlètes de la sélection algérienne (juniors et seniors) effectueront à partir de jeudi un stage de préparation dans la ville italienne de Sassari (Italie), en vue des Jeux africains 2019, a-t-on appris mercredi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Sous la conduite du staff technique national, composé des entraîneurs Aoune Fayçal et Bendjedaa Maazouz, les Algériens entameront ce stage de préparation en prenant part au Tournoi international de Sassari (23-25 mai), réservé aux athlètes de la lutte libre (juniors). Quatre athlètes de la sélection juniors ont été sélectionnés pour prendre part à ce tournoi qui verra la participation des meilleurs lutteurs mondiaux de la lutte libre : Kherbache Abdelhak, Lakel Mohamed-Amine, Lakel Fares et Fateh Benferdjallah.

De leur côté, les seniors (gréco-romaine) profiteront de ce nouveau cycle de préparation qui se poursuivra jusqu'au 5 juin pour préparer les Jeux africains 2019 au Maroc, en présence des cadres de la sélection, à l'instar de Sid Azara, Boudjemline Adem et Tarek Aziz. Des athlètes juniors ont été également sélectionnés pour prendre part à ce stage, notamment ceux ayant confirmé lors des



championnats d'Afrique de Tunisie, à l'image de Merabet

Abdelmalek, Fadi Rouabah et Ouakali Abdelkrim.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL (29<sup>E</sup> JOURNÉE): Le leader accroché, verdict reporté jusqu'à la dernière journée

L'USM Alger a raté l'occasion d'assurer son titre de champion, en faisant match nul mardi soir à domicile face au MC Oran (1-1), dans le cadre de la 29e et avant dernière journée de Ligue 1 de football.

Les joueurs de l'entraîneur Lamine Kebir qui jouaient devant des gradins pleins à craquer, ont ouvert le score peu avant la pause par Benmoussa sur penalty (43e), une réalisation qui est venue concrétiser la domination des Algérois, mais les visiteurs ont réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise du défenseur ivoirien Vivien Assie Koua (58e).

Le MCO qui lutte pour sa survie, réalise une belle opération dans l'optique du maintien.

Le grand bénéficiaire de cette journée n'est autre que la JS Kabylie, qui revient à un point seulement du leader, grâce à sa victoire en déplacement face au NA Hussein-Dey (2-1).

Belgherbi s'est distingué en signant un doublé (65e, 82e) qui vaut son pesant d'or dans la course au titre.

Le club kabyle assure de terminer au moins à la 2e place au classement final. Dans la course pour la troisième place, la JS Saoura a fait une belle opération en s'imposant à domicile face à l'ES Sétif (2-1), alors que le Paradou AC a concédé une troisième défaite de suite, sur la pelouse de l'AS Aïn M'illa (1-0).

Les gars de l'Est se rapprochent un peu plus du maintien.

### Le CABBA assure son maintien, Tadjenanet et Médéa hypothèquent leurs chances

Le CABBA Arreridj, sous la conduite de l'entraîneur Billel Dziri, peut pousser un grand ouf de soulagement, en assurant officiellement son maintien, en battant à la maison un concurrent direct : l'Olympique Médéa (1-0).

Athmani a délivré les siens en signant son troisième but de la saison (36e).

L'équipe de Médéa, qui hypothèque sérieusement ses chances de rester parmi l'élite, a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Djamel Belalem.

En bas du tableau, le DRB Tadjenanet peu s'en mordre les doigts d'avoir laissé filer l'occasion de se relancer pour le maintien, en se



contenant du match nul à domicile face au CS Constantine (0-0).

Le Difaâ a raté deux penalties par Bensaha à la 55e et 90e+3, dans un match qui s'est joué à huis clos.

Le MO Béjaïa reste toujours «en vie», en décrochant une précieuse victoire devant ses supporters face au CR Belouizdad (1-0). Amokrane a surgi à la 68e minute pour permettre aux «Crabes» de se relancer plus que jamais pour le maintien. Le match a été interrompu suite à un envahissement de la pelouse peu après la pause.

L'USM Bel-Abbès est revenue de loin devant à la maison, pour arracher une victoire salutaire face au MC Alger (2-1) grâce à un doublé de Benayad (77e, 81e). Le club de l'Ouest est en train réaliser une remontée spectaculaire dans le classement en alignant une série de cinq victoires lors des six derniers matchs. Rien n'est encore joué que ce soit dans la course au titre ou pour le maintien. Tout se jouera ainsi lors de la 30e et dernière journée de la compétition, prévue dimanche 26 mai qui s'annonce passionnante.

Pour le titre, l'USMA et la JSK vont livrer un duel à distance.

Le club algérois se déplacera à Constantine pour affronter le CSC, alors que les «Canaris» recevront le CABBA Arreridj.

### Résultats complets et classement

AS Aïn-M'illa - Paradou AC	1-0
USM Alger - MC Oran	1-1
DRB Tadjenanet - CS Constantine	0-0
NA Hussein-Dey - JS Kabylie	1-2
CABB Arreridj - O Médéa	1-0
JS Saoura - ES Sétif	2-1
MO Béjaïa - CR Belouizdad	1-0
USM Bel-Abbès - MC Alger	2-1

Classement	Pts	J
1) USM Alger	50	29
2) JS Kabylie	49	29
3) Paradou AC	45	29
4) JS Saoura	44	29
5) ES Sétif	42	29
6) CS Constantine	40	29
→) MC Alger	40	29
8) CABB Arreridj	37	29
9) NA Hussein-Dey	36	29
→) AS Aïn-M'illa	36	29
11) CR Belouizdad	35	29
→) USM Bel-Abbès	35	29
13) MC Oran	33	29
→) MO Béjaïa	33	29
15) O Médéa	31	29
→) DRB Tadjenanet	31	29

**NB:** Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn-M'illa face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) lors de la première journée et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## L'USM Alger compromet ses chances de remporter le titre

L'USM Alger a compromis ses chances de devenir champion d'Algérie pour la saison 2018-2019, après s'être contenté d'un nul à domicile contre le MC Oran (1-1), alors qu'il se devait de l'emporter au cours de cette 29e journée de Ligue 1 Mobilis, pour éviter toute mauvaise surprise.

Un faux pas inattendu, qui oblige les Rouge et Noir à gagner au cours de la 30e et dernière journée pour espérer devenir champions, mais la tâche est loin de s'annoncer facile, car ils seront appelés à ramener ces trois points d'un périlleux déplacement chez le CS Constantine, alors que leur principal concurrent pour le titre, la JS Kabylie, évoluera à domicile, contre le mal classé CA Bordj Bou Arreridj.

Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour l'USMA, qui menait (1-0) grâce son maître artilleur Mokhtar Benmoussa, ayant transformé un penalty juste avant la pause (43e).

Cependant, la suite a été nettement moins bonne, puisque non seulement les Rouge et Noir n'ont pas réussi à se mettre à l'abri, en marquant d'autres buts, mais ils ont concédé l'égalisation devant le défenseur Oranais Vivien Assie Koua (58e). Comme un malheur n'arrive jamais seul, la JSK a ouvert le score chez le NA Hussein Dey (0-1), grâce à Belgherbi (65e), compliquant un peu plus la situation des Rouge et Noir, qui à ce moment-là avaient vu le titre s'éloigner un peu plus.

Malgré leur incapacité à percer le double rideau défensif du MCO, les Usmistes ont entrevu une petite lueur d'espoir à la 77e, lorsque le milieu de terrain Hocine El Orfi avait égalisé pour le NAHD (1-1), mais cette joie a été de courte durée, car la JSK a vite fait de reprendre l'avantage au score, grâce au même joueur, Belgherbi, qui s'est donc offert le doublé, en signant un deuxième but personnel à la 82e. L'angoisse et la frustration étaient indescriptibles dans les rangs des supporters de l'USMA, qui semblait abasourdis par ce scénario catastrophique, que personne d'entre eux ne semblait avoir prévu. Malgré tout, ils sont restés derrière leur équipe et ont continué à encourager les joueurs jusqu'à la fin, mais sans que cela n'apporte le moindre changement au score.

Après le coup de sifflet final de l'arbitre, le soutien indéfectible des supporters Usmistes s'est transformé en colère, et la plupart n'ont pas hésité à fustiger les joueurs et même à lancer différents projectiles dans leurs directions. Une réaction hostile, qui s'explique par le fait que les fans des Rouge et Noir s'étaient présentés au stade Omar-Hamadi avec la certitude d'y célébrer le huitième titre de leur histoire, alors que finalement c'est tout le contraire qui s'est produit. Certes, le titre n'est pas encore entièrement perdu pour l'USMA, car une victoire chez le CSC au cours de la 30e et dernière journée peut le rendre possible, mais vu la difficulté de la tâche, beaucoup parmi les fans Usmistes ne semblent plus y croire.

## DÉCLARATIONS :

**Nadir Leknaoui (Entraîneur du MC Oran) :** «Notre tâche était très compliquée, car nous étions dans l'obligation de ramener un bon résultat de Bologhine, contre un adversaire qui est l'actuel leader du championnat et qui avait besoin d'une victoire pour assurer son titre dès cette 29e journée.

Le but que nous avons encaissé juste avant la pause n'a pas facilité les choses, mais nous avons cru en chances, sans jamais baisser les bras.

Dieu merci, nos efforts ont été récompensés par une égalisation en deuxième mi-temps et nous avons réussi à préserver notre acquis jusqu'au coup de sifflet final.

Ce soir, personne ne nous a fait de cadeau.

Ce nul, nous l'avons obtenu à la sueur de notre front et personnellement, je le considère amplement mérité.

Encore une fois, je profite de l'occasion pour dire à mes détracteurs que Leknaoui n'est pas un mercenaire.

Si j'ai accepté cette mission difficile, c'est par respect à ce grand club qu'est le MCO et auquel je ne pouvais tourner le dos en de pareilles circonstances.

Il y a aussi le président Baba, un grand homme, que j'ai voulu aider à surmonter cette période difficile.

Avec ce bon résultat chez l'USMA, je pense que l'objectif a été atteint.»

**Hamza Hériat (Milieu de terrain du MC Oran) :** «La tâche était ardue, car nous étions dans l'obligation de réussir un bon résultat chez l'actuel leader du championnat, qui de surcroît avait besoin d'une victoire pour assurer son titre de champion dès cette 29e journée.

Le but que nous avons encaissé avant la pause n'a pas facilité notre tâche, mais nous avons cru en chances, sans jamais baisser les bras.

Le fait d'avoir réussi à égaliser et à repartir de Bologhine avec le point du match nul prouve que le MCO reste un grand club et qu'il mérite de rester parmi l'élite.

Avec ce résultat, nous avons franchi un grand pas vers le maintien, mais nous allons continuer à nous donner à fond lors de la dernière journée de championnat, pour terminer sur une bonne note, avant de mettre cette saison catastrophique aux oubliettes et penser à autre chose.»

## LIGUE 1 MOBILIS/ JS SAOURA: Mustapha Djalit sera désigné manger-général du club

L'attaquant du la JS Saoura, Mustapha Djalit, sera prochainement désigné manager-général du club, a appris l'APS mercredi de la direction du club de Ligue 1 Mobilis.

«Nous allons prochainement désigner Mustapha Djalit en qualité de manager-général du club, et ce en reconnaissance des services rendus à l'équipe.

Son expérience de footballeur à travers ce nouveau poste sera un atout pour la poursuite des efforts de développement de l'équipe et du football en général dans la Saoura», a indiqué l'homme fort du club du sud, Mohamed Zerouati, lors d'une cérémonie d'hommage à ce joueur.

Djalit a mis officiellement fin, mardi dans la soi-



rée, à sa carrière de footballeur à la mi-temps de la rencontre de la JSS face à l'ES Sétif (29ème journée du championnat de ligue 1.Mobilis).

Ce talentueux attaquant, qui a rejoint le club de la Saoura en juin 2015, après

avoir passé trois saisons et demies au MC.

Alger, s'est déclaré «honoré» d'avoir décroché au sein de l'équipe de la Saoura, «avec laquelle j'ai connu de grands moments de football en championnat d'Algérie et en Ligue des champions d'Afrique».

«Cet attaquant, qui prend sa retraite à l'âge de 36 ans, a énormément donné à notre équipe, tant sur le plan technique que sur le plan moral, qualités avec lesquelles il s'est fait connaître et aimer par les dirigeants, les joueurs et les supporters, qui comptent lui rendre un grand hommage à l'occasion de son départ», a affirmé auparavant un autre dirigeant de la JS Saoura Mohamed Jebbar.

## CAN-2019: RD Congo: Une présélection de 32 joueurs pour préparer le tournoi

Le sélectionneur de la RD Congo, Florent Ibenge a annoncé une présélection de 32 joueurs pour le stage du 2 juin en Espagne, pour préparer la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019), prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet, rapporte mercredi la presse locale.

La liste est marquée par l'absence de l'attaquant d'Anderlecht en Belgique, Dieumerci Mbokani (34 ans), mais enregistré la première sélection du milieu de terrain de Rayo Vallecano en Espagne, Giannelli Imbula et le grand retour en sélection du gardien Parfait Mandanda (Dinamo Bucarest).

Le stage de préparation des Léopards devra débiter le 2 juin prochain et au cours duquel deux rencontres amicales sont au programme contre le Burkina Faso, le 9 juin 2019 et le Kenya, le 15 juin 2019 à Madrid.

### Liste des 32 joueurs:

**Gardiens de but:** Auguy Kalambay (Sanga Balende/RD Congo), Parfait Mandanda (FC Dinamo Bucarest/Roumanie), Anthony Mossi (Chiasso FC/Suisse) et Ley Matampi Vumil (Al Ansar Club Medina/Arabie Saoudite).

**Défenseurs:** Padoue Bompunga Botuli, Djuma Shabani, Glody Ngondo Mujinga (ASV.Club/RD Congo), Djos Issama (TP Mazembe/RD Congo), Christian Luyindama Nekadio/Galatasaray/Turquie), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Wilfried Moka Abro (MKA Ankaragücü/Turquie), Fabrice N'sakala (Alanyaspor/Turquie), Marcel Tisserand (Wolfsbourg/Allemagne), Bobo Ungeda (Primeiro Di Agosto/Angola).

**Milieux de terrain:** Chadrac Akolo (VfB Stuttgart/Allemagne), Merveille Bope Bokadi, Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Giannelli Imbula (Rayo Vallecano/Espagne), Chancel Mbemba Mangulu (FC Porto/Portugal), Trésor Mputu (TP Mazembe/RD Congo), Youssouf Mulumbu (Kilmarnock/Ecosse), Nelson Munganga Omba, Fabrice Ngoma Lwamba (AS V.C.LUB/RD Congo), Aaron Tshibola (Kilmarnock/Ecosse).

**Attaquants:** Britt Assombalonga (Middlesbrough FC/Angleterre), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Yannick Yala Bolakie (Anderlecht/Belgique), Jonathan Bolingi Mpangi (Antwerp/Belgique), Elia Lina Meschack et Jackson Muleka (TP Mazembe/RD Congo), Kabongo Kasongo (Wedha Club/Arabie Saoudite), Jacques Maghoma (Birmingham/Angleterre).

## Mali: 27 joueurs présélectionnés

Vingt sept (27) joueurs ont été présélectionnés par l'entraîneur, Mohamed Magassouba pour entamer le stage de préparation de Dubaï, en prévision de participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) en Egypte.

L'effectif des Aigles du Mali connaît de profonds changements par rapport à l'équipe présente en 2017.

Des cadres de l'équipe vont faire défaut, à l'image du capitaine Yacouba Sylla (Stromsgodset/Norvège), le défenseur Salif Coulibaly, qui vient juste de s'engager avec le Raja Casablanca (Maroc), et l'ailier Bakary Sako (Crystal Palace/Angleterre), qui n'a quasiment pas joué de la saison, manqueront tous à l'appel. En revanche, le sélectionneur Magassouba a rappelé le défenseur central Molla Wagué (Nottingham Forest/Angleterre), dont la dernière cape remonte à mars 2018. Absent des dernières listes en raison de problèmes administratifs, le milieu de terrain Yves Bissouma (Brighthon) revient aussi. Déjà présent avec les Aiglons à la Coupe du monde U20 en Pologne, Sekou Koita figure également dans la présélection du Mali pour la CAN 2019. Au cours de son stage à Dubaï, le Mali jouera deux matchs d'application dont un contre l'Algérie le 16 juin.

En Egypte, le Mali est dans le groupe avec la Tunisie, la Mauritanie et l'Angola.

## LIGUE 1 «MOBILIS»: Le MC Oran bien parti pour jouer sa 55<sup>e</sup> saison parmi l'élite

Le MC Oran revient de loin et tient désormais son destin entre les mains après avoir accroché l'USM Alger (1-1) sur son terrain mardi soir dans le cadre de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis».

Du coup, les «Hamraoua» sont bien partis pour conserver leur place dans la cour des grands et jouer par là même, lors de l'exercice à venir, leur 55<sup>e</sup> saison dans ce palier, eux qui partagent la première place dans ce registre avec le CR Belouizdad, suivis par l'ES Sétif avec 51 saisons de présence parmi l'élite.

«Une victoire à domicile contre le NA Hussein Dey, lors de la dernière journée, nous permettra de sauver notre saison.

C'est le match qu'il ne faudra surtout pas rater», déclare l'entraîneur du MCO, Nadir Leknaoui, appelé à la rescousse il y a quelques semaines.

En fait, Leknaoui dirigeait pour l'occasion son troisième match du banc de touche des Oranais, lui, qui vient de mener l'US Biskra vers la Ligue 1. «Je suis très heureux d'être sur le point de réaliser deux objectifs avec deux clubs différents.

D'un côté, faire accéder l'US en Ligue 1 et de l'autre, éviter au MCO la relégation», se réjouit-il déjà, mais tout en insistant que le maintien du club-phare de la capitale de l'Ouest passe par une victoire contre le NAHD dimanche prochain au stade Ahmed-Zabana. Cependant, tout le monde est unanime à dire que le plus dur a été fait par les gars d'El-Bahia qui ont réussi, sous la houlette de Leknaoui,



quatrième coach à diriger le MCO cette saison, à glaner 5 points de leurs trois derniers matches, dont deux en déplacement.

Cela se passe au moment où le président du club professionnel, Ahmed Belhadj, s'apprête à rendre le tablier.

Il devrait d'ailleurs annoncer sa démission après la dernière rencontre du championnat.

«Ma démission est irrévocable.

Je veux néanmoins laisser le club là où je l'ai trouvé, c'est-à-dire en Ligue 1.

J'ai dirigé l'équipe pendant cinq ans, et j'ai fait face à beaucoup d'aléas,

dont en premier lieu des dettes énormes que j'ai réussi toutefois à régler», précise le boss oranais, qui avait signé, en janvier dernier, un protocole d'accord avec ½ Hyproc Shipping Company « devant permettre à cette filiale de Sonatrach de reprendre le club dès la saison prochaine.

A une journée de la fin du championnat, le MCO occupe la 13<sup>e</sup> place au classement avec 33 points, soit le même nombre d'unités que le MO Béjaïa, troisième potentiel reléguable, mais qui le devance grâce à un meilleur goal-averge particulier.

## L'USM Bel Abbès réussi la passe de cinq, le maintien à portée de main

L'USM Bel Abbès est en passe de réussir un véritable exploit en se rapprochant de plus en plus du maintien en Ligue 1 de football après avoir enchaîné, mardi soir à domicile, sa cinquième victoire de rang cette fois-ci face au MC Alger (2-1), dans le cadre de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée du championnat.

La belle série avait commencé le 21 avril dernier contre le DRB Tadjanet (1-0), et s'est poursuivie en battant respectivement la JS Saoura (1-0), l'AS Ain M'lila (1-0) et le Paradou AC en déplacement (2-1), avant d'ajouter le MCA à son tableau de chasse. Mais pour

leur match face aux Algérois, les gars de la «Mekerra» ont joué avec le feu en étant menés au score avant un quart d'heure de la fin de la partie, mais ils ont réussi, l'espace de quatre minutes (77<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup>) à remettre les pendules à l'heure puis renverser la vapeur.

Un succès important pour une formation qui a vécu le calvaire cette saison, alors qu'elle a terminé celle précédente en apothéose en remportant la Coupe d'Algérie, tout en s'adjugeant, en novembre 2018, la Super Coupe. Même avant la réception du MCA, les protégés de l'entraîneur Sid Ahmed

Slimani, invaincus depuis son arrivée sur le banc de touche de l'USMBA, ont passé des moments difficiles après avoir enclenché un mouvement de grève de deux jours pour réclamer leurs arriérés de salaires et de primes. Il a fallu d'ailleurs la mobilisation de tout le monde dans la ville, dont le wali de Sidi Bel Abbès, pour calmer les ardeurs des camarades de Mohamed Seguer qui n'ont repris l'entraînement qu'à la veille de leur match face au MCA.

Les supporters ne sont pas restés aussi indifférents, comme l'atteste leur présence par des milliers (envi-

ron 40.000 fans) à cette dernière sortie de leur équipe à domicile cette saison.

Grâce à cette cinquième victoire d'affilée, les Vert et Rouge rejoignent à la 11<sup>e</sup> place le CR Belouizdad, son prochain adversaire, avec 35 points chacun, devançant de deux unités le 14<sup>e</sup> et troisième potentiel reléguable, le MO Béjaïa.

C'est dire qu'«El-Khedra» ne s'est pas totalement tirée encore d'affaire, ce que prévient du reste son coach Slimani, estimant que le maintien passe désormais par «un nul à ramener du déplacement d'Alger dimanche prochain».

## CAN-2019: La présélection de l'Egypte sans Sobhi et Karhaba

La présélection de l'équipe d'Egypte choisie pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) que le pays abrite du 21 juin au 19 juillet, est marquée par deux absences notoires et un revenant, à la lecture de la liste des 25 joueurs retenus par le sélectionneur espagnol Javier Aguirre.

Ramadan Sobhi, pourtant rentré d'Angleterre (Stoke City) pour retrouver du temps de jeu à Al Ahly et être prêt pour la CAN n'y figure pas, de même que Mahmoud Karhaba, actuellement en finale de la Coupe de la Confédération de la CAF avec le Zamalek.

Par contre et après huit ans d'absence, Ahmed Ali, actuel meilleur buteur du championnat égyptien avec 18 réalisations, revient en sélection et sera épaulé par les cadres de l'équipe, à

l'image de Mohamed Salah, Elmoahmady, Elneny et les autres.

Au programme de la préparation, les Pharaons affronteront la Tanzanie le 16 juin et la Guinée le 19.

Pour la phase finale, l'Egypte, grande favorite, figure dans le groupe A avec la RD Congo, l'Ouganda et le Zimbabwe.

Liste des pré-sélectionnés d'Egypte:  
**Gardiens:** Ahmed El Shenawy (Pyramids/Egypte), Mohamed El Shenawy (Al Ahly/Egypte), Mahmoud Abdel Rehem « Genesh» (Zamalek/Egypte)

**Défenseurs:** Ahmed Elmoahmady (Aston Villa/Angleterre), Ahmed Hegazi (West Bromwich Albion/Angleterre) Omar Gaber, Ahmed Ayman Mansour (Pyramids FC/Egypte), Ali Gazal

(Feirense/Portugal), Ayman Ahsraf (Al Ahly/Egypte), Mahmoud Hamdy, Mahmoud Alaa (Zamalek/Egypte), Baher Elmoahmady (Ismaily/Egypte), Ahmed Abou-Elfotouh (Smouha/Egypte).

**Milieux:** Walid Soliman (Al Ahly/Egypte), Abdallah El-Saïd, Nabil Emad (Pyramids FC/Egypte), Mohamed Elneny (Arsenal/Angleterre), Tarek Hamed (Zamalek/Egypte), Mahmoud «Trezeguet» Hassan (Kasimpasa/Turquie), Amr Warda (Atromitos/Grèce).

**Attaquants:** Ahmed Ali (Arab Contractors/Egypte), Mohamed Salah (Liverpool/Angleterre), Marwan Mohsen (Al Ahly/Egypte), Ahmed «Kouka» Hassan (Olympiakos/Grèce).

**CONTE VA RÉCUPÉRER 10 M€**

Mis à la porte par Chelsea l'été dernier, Antonio Conte va obtenir gain de cause. En effet, The Times explique que le club londonien s'est vu ordonner par la justice britannique de payer la dernière année de contrat du coach italien, estimée à 10 millions d'euros. Un joli pactole pour l'ancien entraîneur de la Juventus, proche de rallier... l'Inter Milan.



**PETR CECH VA RETOURNER À CHELSEA**

Arrivé il y a un an à Chelsea, Maurizio Sarri est pourtant annoncé sur le départ. Et pour le remplacer, le nom de Frank Lampard, qui officie à Derby County, est cité avec insistance ces derniers jours. Mais l'ancien milieu de terrain n'est pas le seul qui pourrait faire son retour à Londres cet été.

En effet, Skysports affirme ce mardi que Petr Cech va revenir à Chelsea. Alors qu'il prendra sa retraite à la fin de la saison, le portier d'Arsenal devra occuper un poste de directeur sportif chez les Blues assure le média anglais. Pour rappel, Cech a porté les couleurs de Chelsea entre 2004 et 2015.

**Le Real va bien s'attaquer à Mbappé**

**Ce n'est pas un secret, le Real Madrid rêve de Kylian Mbappé (20 ans, 42 matchs et 38 buts toutes compétitions cette saison).**

Encore plus depuis sa sortie très contestable lors de la remise des Trophées UNFP, dimanche. Selon les informations de Paris United, le club de la capitale espagnole va passer à l'action pour recruter l'attaquant du Paris Saint-Germain, et ce dès cet été. Avec l'enveloppe de 600 millions d'euros dont il dispose, l'entraîneur de la Maison Blanche, Zinedine Zidane, a donné son feu vert pour tenter d'arracher la signature du jeune champion du monde. Le média spécialisé ajoute même que le père et représentant de Mbappé est à l'origine de cette manœuvre ! Suffisant pour faire craquer le PSG ? Absolument aucune chance. Malgré sa sortie qui a irrité ses dirigeants, Mbappé sera retenu à tout prix, et ce peu importe l'offre merengue. Avec un contrat le liant au champion de France jusqu'en juin 2023, l'ancien Monégasque n'a aucun moyen de pression pour faire flancher sa direction, qui a déjà prouvé par le passé qu'elle ne cédait pas ses joueurs aussi facilement.



**140M€ POUR S'OFFRIR UNE STAR DE LIVERPOOL ?**

La formation du Real Madrid s'apprête à vivre un mercato estival de feu. Si Eden Hazard devrait s'engager après la finale de l'Europa League, les Madrilènes auraient un deuxième objectif pour renforcer son secteur offensif. D'après le média Don Balon, Florentino Perez serait prêt à signer un gros chèque pour offrir à Zinedine Zidane une nouvelle recrue. Il s'agit de Sadio Mané. Pour convaincre Liverpool de lâcher son international sénégalais, une offre de 140 millions d'euros serait en préparation.

**C'EST ACTÉ POUR POGBA**

Paul Pogba va certainement quitter Manchester United cet été lors du mercato.

Patrice Evra a récemment évoqué l'avenir de son ancien coéquipier Paul Pogba. L'ancien international français a déclaré : « Je pense qu'il va partir parce que tu as besoin de te sentir aimé quand tu joues quelque part, tu dois être engagé, [...] Je ne parle pas pour Paul, qu'il reste ou qu'il parte, mais quand tu es entouré de négativité, il est mieux de partir. » Une sortie loin d'être anecdotique. Pogba et Evra sont en effet très proches. Le fait que l'ancien capitaine de Manchester soit aussi franc dans ses propos, ne relève pas du hasard. Certains observateurs l'assurent, ces déclarations sont la garantie que Pogba va quitter les Red Devils cet été. Revenu à Manchester en 2016, le champion du monde français est notamment courtois par Zidane.



**PSG : LES DÉTAILS DU CONTRAT OFFERT À DE GEA**

David De Gea ne parvient pas à s'entendre avec Manchester United concernant la prolongation de son contrat, qui se termine en juin 2020. Le départ du gardien de but espagnol semblant plus que jamais d'actualité, le Paris Saint-Germain aurait l'intention de passer à l'action pour enrôler le footballeur de 28 ans. Dixit The Sun, le club de la capitale serait prêt à déboursier 60 millions de livres, soit 68 millions d'euros, et à lui offrir un salaire hebdomadaire de 350 000 livres (400 000 euros).

## LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION D'ENFANTS: L'Algérie a pris des mesures importantes

L'Algérie a pris des mesures «importantes» dans le cadre de la lutte contre l'exploitation et les agressions sexuelles à l'égard des enfants, selon un rapport publié mercredi à Londres. L'étude «Out of the Shadows» (sortir de l'ombre) sur les pays qui luttent contre l'exploitation et les agressions sexuelles à l'égard des enfants, souligne que l'Algérie a pris des mesures «importantes», notamment en «adoptant une législation importante et en collectant des données». Les plans nationaux et l'engagement de l'industrie peuvent être renforcés. Le document indique que le code pénal algérien contient des dispositions prévoyant des protections spécifiques pour les enfants contre le viol, expliquant que le viol d'un mineur est puni deux fois de celui d'un crime équivalent commis contre un adulte. Le rapport a abordé également les mesures prises par la police algérienne qui recueille des données et fournit des informations sur le nombre d'infractions commises contre des enfants qui ont été enregistrés ou qui ont été victimes d'abus sexuel. Elaboré avec le soutien de la World Childhood Foundation et de l'Oak Foundation, et avec l'aide additionnelle de la Carlson Family Foundation, l'indice Out of the Shadows mesure la manière dont 60 pays luttent contre l'exploitation et les agressions sexuelles à l'égard des enfants.

## UNION AFRICAINE : L'Algérie préside la réunion du Conseil des vérificateurs externes demain à Addis-Abeba

La Conseil des vérificateurs externes de l'Union africaine tiendra vendredi à Addis-Abeba une réunion qui sera présidée par M. Abdelkader Benmarouf, président de la Cour des comptes, a indiqué mercredi la Cour dans un communiqué.



Cette réunion sera consacrée à l'examen et à la signature des rapports d'audit des états financiers de l'année 2018 de l'Union africaine élaborés sous la conduite de la Cour des comptes algérienne, a précisé la même source.

Les rapports en question seront présentés par M. Benmarouf, président du Conseil des vérificateurs externes au Comité des représentants permanents (Corep) de l'Union européenne les 27 et 29 mai 2019, a ajouté le communiqué. Pour rappel,

la Cour des comptes algérienne a été élue, fin janvier dernier, à l'unanimité à la présidence du Conseil des vérificateurs externes pour un mandat de deux ans (2019-2020) après deux mandats successifs comme membre du Conseil (2015-2018).

## PRÉSIDENTENCE Aomar Bouraoui, nouveau membre du Conseil constitutionnel, prête serment devant le chef de l'Etat

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a présidé, mercredi au siège de la Présidence de la République, la cérémonie de prestation de serment du nouveau membre du Conseil constitutionnel, Aomar Bouraoui, conformément à l'article 183 de la Constitution, en présence du président du Conseil, Kamel Fenniche et du président de la Cour suprême, Slimane Boudi.

En vertu des articles 183 et 184 de la Constitution, M. Bouraoui, ancien chef de service au Conseil d'Etat, a été élu membre du Conseil constitutionnel en remplacement de M. Kamel Fenniche,

élu président du Conseil le 16 avril suite à la démission de M. Tayeb Belaiz. Doté de l'autonomie administrative et financière, le Conseil constitutionnel est composé de douze membres. Quatre (4) de ses membres sont désignés par le président de la République dont le vice-président du Conseil, deux (2) élus par l'Assemblée populaire nationale, deux (2) élus par la Cour suprême et deux (2) élus par le Conseil d'Etat.

Le président et le vice-président du Conseil constitutionnel sont désignés pour un mandat unique de huit (8) ans. Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de huit (8) ans et sont renouvelés par moitié tous les quatre (4) ans. Le Conseil constitutionnel veille à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives. Il proclame les résultats de ces opérations et tranche les recours dont il est destinataire concernant les résultats provisoires de l'élection présidentielle et des élections législatives avant l'annonce des résultats définitifs.

## PÊCHEUR DISPARU DANS LE NAUFRAGE DU BATEAU «HOURIA» (TIPASA) : La dépouille rejetée par la mer à Gouraya

La dépouille du pêcheur disparu le 26 avril dernier dans le naufrage du bateau de pêche «Houria» au large de Messelmoune (Tipasa) a été rejetée par la mer à Gouraya, a-t-on appris mercredi auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Le corps de la victime, Omar Oumari, originaire de la ville de Bouharoune, a été repêché dans un état de dégradation avancé à la plage de Bouguera (près du camp Naftal) et identifié par sa famille, a-t-on ajouté de même source. Le bateau de pêche à l'espadaon «Houria» a fait naufrage depuis près d'un mois, avec à son bord cinq marins. L'accident a causé la mort, sur place, d'un marin âgé de 26 ans,

alors que trois autres ont été sauvés. Agé de 30 ans et père de deux enfants, le 5<sup>e</sup> marin naufragé a été déclaré, quant à lui, disparu, avant que sa dépouille ne soit rejetée par la mer au large de Gouraya hier mardi aux environs de 19H00. Le bateau «Houria», un petit métier de neuf mètres de long, est sorti en mer la nuit de jeudi 26 avril, avant de faire naufrage à cause des mauvaises conditions climatiques. Selon les enquêtes préliminaires effectuées au sujet de cet accident, trois parmi les naufragés ont été sauvés grâce à l'usage de leurs gilets de sauvetage, au moment où les deux autres sont décédés pour n'avoir pas utilisé leurs gilets.

## ALGER: Coupure de gaz vendredi 24 mai dans des localités de Rouïba

L'alimentation en gaz sera interrompue vendredi dans plusieurs localités de la commune de Rouïba (Alger) en raison de travaux de remplacement de vanne en acier 80», a indiqué mercredi un communiqué de la direction de distribution d'électricité et du gaz d'El Harrach (Alger). Cette coupure de l'alimentation en gaz surviendra à partir de 4h30 et se prolongera jusqu'à 10h, a précisé la même source. Les localités de cette commune qui seront affectées par cette coupure sont : la cité 80 + 80 logements, la cité 96 logements, la cité 60 logements, la cité 75 logements et la cité 150 logements + Centre ville de Rouïba. Tout en s'excusant de ce désagrément qui pourrait occasionner cette coupure de gaz auprès de sa clientèle, la direction de distribution d'El Harrach de Sonelgaz met à leur disposition le numéro 3303, pour de plus amples informations.

## MDN

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Deux orpailleurs arrêtés à Tamanrasset

Deux orpailleurs ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrain ont été saisis, mardi, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 21 mai 2019 à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire), deux (2) orpailleurs et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, huit (8) groupes électrogènes, sept (7) marteaux piqueurs et 720 kilogrammes de mélange d'or brut et de

pierres», précise le communiqué. Dans le même cadre, «à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM), des Garde-côtes ont saisi trente-huit (38) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Ain Témouchent, un narcotrafiquant en sa possession de 1,7 kilogrammes de la même substance», note la même source.

Par ailleurs, des Garde-côtes «ont déjoué à Oran (2<sup>e</sup> RM) et El Kala (5<sup>e</sup> RM), des tentatives d'émigration clandestine de quatorze (14) personnes, alors que six (6) immigrants clandestins ont été interceptés à Ghardaïa», ajoute le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: Une hausse de plus de 1% en nombre de décès et de blessés durant les 2 premières semaines du Ramadhan

Une hausse de 1,36 % en nombre de décès et de blessés, à la suite d'accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, a été enregistrée durant les 15 premiers jours du mois de Ramadhan, comparativement à la même période de 2018, indique, mercredi un communiqué de la Protection Civile (PC). Ainsi, il a été enregistré 86 personnes décédées et 2800 autres blessées, suite à 2525 accidents de la circulation durant la période suscitée, contre 73 morts en 2018, alors que le

nombre des blessés a également connu une hausse, précise la même source, notant que les accidents les plus mortels ont eu lieu durant la tranche horaire 12 h-16 h, avec 35 accidents ayant entraîné la mort de 72 hommes, 07 femmes et 07 enfants. En revanche, 68 hommes et 05 enfants ont péri sur les routes durant la même période de 2018. Durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de jeûne en cours, il a été recensé 36 collisions (contre 27 en 2018), 30 renversements (contre 15 en 2018) et

23 personnes heurtées (contre 17 en 2018), alors que les wilayas les plus touchées par le taux de mortalité sont Ouargla (09 décès), M'Sila (09 décès), Constantine (05 décès) et enfin, Batna (04 décès). Tout en conviant les conducteurs à faire preuve de «prudence en respectant certaines règles et consignes de sécurité de base pour éviter les risques liés aux accidents de la route», la Direction Générale de la Protection Civile rappelle que «les effets de fatigue, d'empressionnement,

de somnolence et de baisse de vigilance aggravent le risque de ces accidents, plus particulièrement durant les minutes précédant la rupture du jeûne.» «Il est conseillé aux usagers de la route de respecter le Code de la route, éviter les excès de vitesse, respecter la distance de sécurité, et faire des pauses en cas de fatigue, somnolence ou trajet long», recommande enfin la Protection civile, soulignant «la nécessité du port du casque» pour les jeunes motards.

